

échec

Patiques Recherches Stratégies

A.E.M.T.E.S.Pédagogie Freinet

### L'Association École Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial (Pédagogie Freinet)

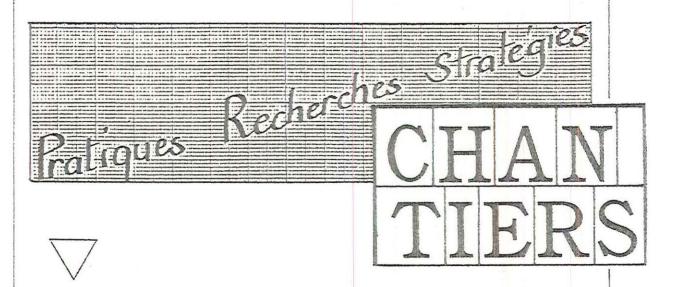
- La commission Enseignement spécialisé de l'ICEM, déclarée en « Association École moderne des travailleurs de l'Enseignement spécialisé », est organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges, de travail, de formation et de recherches.
- Elle est ouverte à tous les enseignants, éducateurs, parents, préoccupés par l'actualisation et la diffusion de pratiques, de techniques et d'outils pédagogiques permettant la réussite scolaire de tous les enfants, et plus particulièrement de ceux qui sont en difficulté.
- Elle a pour OBJECTIFS :
  - une réflexion critique permanente sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle,
  - la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire,
  - la formation des praticiens,
  - la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif.
- Elle articule ses travaux et recherches, en liaison étroite avec l'Institut coopératif École moderne pédagogie Freinet, autour de conceptions sociopolitiques, humaines et pédagogiques basées sur la coopération et l'épanouissement complet de chaque individu.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Serge JAQUET
Maison Burnet
Rive gauche
73680 GILLY-SUR-ISERE



# A E M. E.S. Pédagogie Freinet



La commission Enseignement Spécial de l'ICEM est organisée en association A.E.M.T.E.S. (Association des Travailleurs de l'Enseignement spécial-Ecole Moderne- Pédagogie Freinet). Elle publie chaque mois depuis près de vingt ans la revue <u>CHANTIERS</u>.\*

Dans cette revue, des enseignants, éducateurs, praticiens de la pédagogie coopérative publient leurs recherches et pratiques au service des enfants. Convaincus que l'échec n'est pas irréversibles, ils proposent des stratégies pour la réussite des enfants et adolescents, à l'école et dans la société.

Vous trouverez ainsi dans <u>Chantiers</u> des témoignages pédagogiques, des recherches, mais aussi des informations, des rubriques régulières concernant l'AIS et l'intégration, l'expression des enfants; <u>Chantiers</u> est aussi une revue d'échanges entre praticiens organisés en réseaux.

<u>Chantiers</u> édite également régulièrement des Dossiers dont vous trouverez la liste au verso.

CHANTIERS s'adresse à tous ceux qui travaillent avec les enfants en difficultés.

\*Chantiers dans l'ES - 12 numéros par an.
Année 1988-89, abonnement 160 F. (Etranger 200 F)
Abonnement de soutien : 200 F.
(Utilisez le Bon de commande au verso).

#### Bon de Commande

Abonn	ement à CHANTIERS Sept 1988 à Août 1989		Nb	TOTAL
12 Nu	méros En France 160 F à l'étranger 200 F			
Réf.	DOSSIERS DISPONIBLES EN 1988-89	Prix		
4	Construisez vos outils (pour le journal scolaire)	35 F		
7	Marionnettes-Théatre d'ombres-Expériences.	50 F		
9	Formation professionnelle.	40 F		
14	Fichier Général d'Entraide Pratique (Fiches pour l'organisation de la classe coopé.)	90 F		
15	Magnétoscope en SES. Utilisations pédagogiques.	45 F		
16	Vers une communauté éducative en ENP (EREA)	45 F		
19	Enfants de Migrants (Jalons pour une éducation interculturelle)	90 F		
20	Evaluations en classe coopérative.	36 F		
21	Enseignement spécialisé et Intégrations.	60 F		
22	Stratégies d'Intégrations (Intégrations d'enfants de perfectionnement en classe ordinaire)	45 F		
O Ré	ductions pour achats en nombre (lire ci dessous)	***************************************		
<b>O</b> Fr	DOM. 10 F par document.  TOM et Etranger. 20F par document.  (Et pour dossiers lourds N°14 et 19: 10 F en sus)			
<b>O</b> S0	UTIENS A LA REVUE et à AEMTES. Merci.			
OF	acture en 3 exemplaires (+5 F) OUI NON		**********	

Réduction pour achat en nombre:

3 ou 4 dossiers.....Réduction de 10F 5 ou 6 dossiers.....Réduction de 25F

7 ou 8 dossiers.....Réduction de 50F

Plus de 8 dossiers....10 F de moins par dossier.

NET	A	PAYER



à servir à	(nom,	prénom,	adresse,	code)
------------	-------	---------	----------	-------

Paiement à l'ordre de A.E.M.T.E.S. C.C.P. 915.85 U LILLE

#### Bulletin à renvoyer à :

J. et M. MÉRIC 10 rue de Lyon 33700 MÉRIGNAC.

J.M.

Ce CHANTIERS 11/12 est le dernier numéro de votre abonnement 87-88. Pour retrouver votre journal en 88-89 n'oubliez pas de renvoyer le bon de commande que vous trouverez en première page.

### SOMMAIRE

p 3 Vers les CAHIERS DE DOLEANCES DE LA JEUNESSE :extrait de CPE P 4 C.D. I.C.E.M. p 7 Monica BERLIN-MOUROT Jean LE GAL CLASSE D'ADAPTATION SPECIALISEE A CARACTERE THERAPEUTIQUE . . . p13 Ann'Marie DJEGHMOUM POUROUOI FAIRE DE LA CUISINE EN CLASSE ? . . . . p20 Janine CHARRON و27 Adrien PITTION ROSSILLON p29 Pierre YVIN BON SANG, MAIS C'EST BIEN SUR ! . . . . . . Frederic LESPINASSE p34 Michel ALBERT Fiches Générales d'Entraide Pratique . . . . p35 ENTRAIDE PRATIQUE...... p37 Frédéric LESPINASSE DEMARRAGE PAR L'ENTRAIDE . . . . p39 Corinne PITTION ROSSILLON p41 FICHE CORRESPONDANCE SCOLAIRE . . . . . p44 INFORMATIONS I.C.E.M. P.E.M.F . . . . . p45 p46 Adrien PITTION ROSSILLON REPERTOIRE DES ECRITS 1987-88 . . . . . . p47 Michel LOICHOT

#### 1988 Année DU BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

A cette occasion, plutôt que de nous limiter à des commémorations, il est possible de faire l'Histoire en faisant avancer concrètement la citoyenneté des enfants et des jeunes: dans l'opinion publique bien sûr, auprès des "décideurs", sans doute, mais tout autant dans la jeunesse elle-même que nous pouvons amener à formuler ses analyses, ses revendications et ses propositions, c'est-à-dire à prendre conscience de ses droits et de ses devoirs.

# vers les caniers de doiéances de la jeunesse

Nous proposerons aux jeunes de rédiger des cahiers de doléances qui seront remis en juin 89 aux élus locaux, départementaux, régionaux, puis au Sénat, à l'Assemblée Nationale, à Matignon et à l'Elysée.

Ce ne sera pas qu'un constat et qu'un catalogue: l'Association de Juristes (par la Mission du Bi-centenaire) peut traduire certaines propositions en projets de lois, la proximité des municipales obligera de nombreux élus à tenir compte de la place de l'enfant dans leur Cité.

La médiatisation sera intense: de vrais enjeux éducatifs pourront être enfin losés. Cette action sera la seule de cette importance qui donnera véritablement la parole aux jeunes.

Expression des jeunes, citoyenneté des mineurs, n'est-ce-pas là champ d'action prioritaire pour les militants du Mouvement Freinet?

L'Assemblée Générale de l'I.C.E.M., réunie à Albertville en avril 88, a décidé qu'une orientation prioritaire du Mouvement serait pour l'année prochaine l'opération commune à l'I.C.E.M. et aux FRANCAS

LES CABIERS DE DOLEANCES DE LA SEUNESSE

Les FRANCAS sont à l'origine de ce projet et ont déjà mis en place une coordination dans chaque département. Mais l'I.C.E.M. y est maintenant officiellement associé. En gros: les FRANCAS permettent d'interroger les jeunes au niveau des loisirs.l'I.C. E.M. leur donnant la parole à l'école, au collège et au lycée. La complémentarité FRANCAS/I.C.E.M. est totale: l'association "scolaire" et "péri-scolaire" particulièrement enrichissante pour tous, action commune véritable pour une cause incontestable.

#### QUE S'AGIT-IL DE FAIRE ?

A un premier niveau il s'agit de constituer des groupes de 3 à 6 jeunes d'âge homogène: les 8-11 ans, les 12-15, les 16-18 (mais la perméabilité est possible).

Chaque groupe est muni d'un cahier, comprenant fiche-guide et quelques têtes de chapitre: "ce qui vous plaît", "ce qui ne vous plaît pas", "ce que vous souhaitez", "ce

que vous proposez de faire"... (cette structuration est à l'étude actuellement). Il interroge les copains, en classe, à l'extérieur. Il rédige avec l'aide éventuelle d'un adulte. Il peut aussi avoir l'aide d'historiens locaux, de bibliothécaires, etc.. Ces cahiers seront ensuite remis aux mairies, puis, par délégation aux autres niveaux de la vie politique.

Bref,ce travail peut se faire dans le cadre normal de l'activité de la classe! C'est même parfaitement recommandé! Dans les classes Freinet du moins... où l'expression finale sera vraiment celle des enfants! Ce premier travail n'est donc pas un gros boulot pour l'enseignant mais il est essentiel.

L'enseignant qui accepte de susciter une, ou deux, ou trois équipes de jeunes dans sa classe devient ainsi "animateur de procédure" dans l'opération "cahiers de doléances de la jeunesse". Ces animateurs doivent se signaler dès à présent: voir à la suite de cette présentation le contrat d'animateur de procédure qu'il convient de faire parvenir au responsable dès juin 88.

A un deuxième nivezu se mettra en place une coordination départementale I.C.E.M. qui travaillera en liaison avec la coordination FRANCAS.

Le rôle de cette coordination sera de suivre les différents adultes responsables (les animateurs de procédure dont il est question plus haut), de les aider si nécessaire, de coordonner les actions, en particulier lors de la remise des cahiers, de prendre contact avec la presse, avec les autorités, les inspecteurs, au nom de l'I.C.E.M., de rester en contact avec la coordination nationale.

Bien entendu cette action est sans exclusive aucune:
d'autres collègues, non I.C.E.M., peuvents'y joindre...Chest l'occasion de les intéresser à la parole des jeunes, de faire avancer leur prise de conscience.
Tous les appuis administratifs (I.D.E.N.,I.A., Principaux,...) peuvent être sollicités très afficiellement. Il serait étonnant que nous soyons mal reçus.
Les parents d'élèves peuvent aussi devenir animateurs de procédure.

#### Le calendrier est large:

- 1. courant juin 88: vous vous engagez comme adulte animateur de procédure en renvoyant le contrat reproduit page suivante
- 2. les cahiers seront diffusés en octobre
- 3. novembre 88: constitution des équipes de rédaction dans votre classe et démarrage du travail
- 4. mai 89: rédaction définitive des cahiers
- 5. remise des cahiers en juin 89

La seule urgance actuelle est donc l'engagement des adultes

une.. action enthousiasmante

> page suivante: CONTRAT D'ANIMATEUR DE PROCEDURE

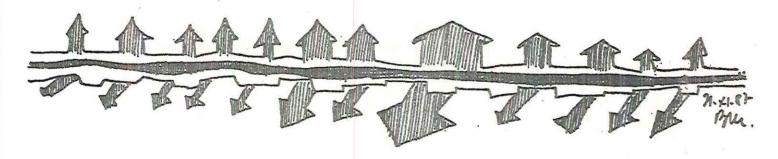
> > .../...

#### rédaction des cahiers de doléances de la jeunesse CONTRAT D'ENGAGEMENT COMME ANIMATEUR DE PROCÉDURE

ac	iresse précise
të	eléphone
ni	Iveau classe
	e souhaite devenir "adulte animateur de procédure" dans l'opération "cahiers e doléances".
d' Je Je Je	e m'engage à aider à la constitution de au moins équipes de jeunes chargés 'un cahier de doléance.  e leur remettrai ce cahier, les aiderai à en saisir l'importance et la façon  e s'y prendre.  e serai recours et seulement recours, à la demande.  e prendrai contact avec la coordination I.C.E.M. ou FRANCA de l'opération.  e m'engage à tenir les délais impartis: remise des cahiers aux mairies au mois  e juin 1989.
no	n contrepartie, je recevrai toutes les informations nécessaires par la coordi- ution nationale ou départementale de l'I.C.E.M. ou des FRANCAS, qui m'enverra galement un certain nombre de cahiers.
Je	e serai tenu régulièrement informé de l'avancée de cette action
	da te
	signature

#### Cet engagement est à adresser

Eric DEBARBIEUX Labry 26160 Le Poet-Laval mais informez-en également la délégation I.C.E.M. de votre département



#### les éditions documentaires de l'I.C.E.M. à l'occasion du bicentenaire de la révolution de 89

Au sein des différents chantiers I.C.E.M. le travail autour du bicentenaire est déjà fortement engagé:

PERISCOPE, BTJ, BT, BT2, L'EDUCATEUR et ses dossiers, ont tous préparé, ou en préparation, un catalogue impressionnant de publications sur le sujet.

Ces éditions de l'I.C.E.M. figureront officiellement sur le bulletin bibliographique qui sera envoyé aux 36.000 communes de France par la MISSION DU BICENTENAIRE.

pages extraites de Chartiers Pailagogiques de l'Est. Merci.

# EDUCATION ET FORCE DE FRAPPE Monica BERTIN-MOUROT Jean LE GAL

France-Culture : Monica BERTIN-MOUROT et Jean LE GAL Mardi 16 février 88 (11 h) :

"L'ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS"

\*\*\*

Monica BERTIN-MOUROT (M.B.M.) : Comment parvenir au respect des règles qui sont le fondement de toute collectivité, école ou famille, sans recourir aux punitions, ou même quelquefois aux sévices ?

Jean LE GAL (J.L.G.), instituteur Freinet, chargé de cours en Sciences de l' Education, à l'Université de Paris X, nous éclaire.

Jean LE GAL, est-ce que c'est vrai qu'un coup de pied au derrière n'a jamais fait de mal à personne ?

J.L.G.: Ce n'est pas notre position... Quand je dis notre position, je parle de la position des instituteurs qui pratiquent la pédagogie Freinet. Notre position est de trouver d'autres solutions précisément que les punitions que PIAGET appelle les sanctions expiatoires, c'est-à-dire celles qui consistent à sanctionner quelque chose qui est une attitude, un comportement de l'enfant, qui est considéré comme une transgression des règles, par des sanctions qui ont pour objectif de le faire obéir, et non pas de lui apprendre à devenir autonome, à avoir un rapport à la loi qui soit un rapport responsable.

M.B.M. : Et, à votre avis, ça marche aussi bien, ou même mieux, que l'énervement de la gifle ?

<u>J.L.G.</u>: La gifle dans l'énervement, c'est un autre problème, je crois... c'est un autre problème que ce que j'appellerais la sanction ou la correction corporelle, ce qu'on appelle encore la punition corporelle.

M.B.M.: Parce qu'il y a les punitions corporelles et il y a aussi les sanctions qui ne sont pas corporelles, mais qui sont aussi dommageables, sinon plus... un enfant que sa maman refusera d'embrasser parce qu'il a une mauvaise note, c'est pas gentil non plus!

J.L.G. : Non, non, c'est...

M.B.M. : C'est même cruel !

J.L.G.: Les psychologues eux-mêmes nous ont toujours appris que c'était largement aussi grave, ce qui ne justifie pas une autre attitude. Nous pensons effectivement qu'il est possible de trouver d'autres solutions.

Je parlerai plus du champ de la classe. Il y a des positions opposées sur ce problème de l'obéissance des enfants. Nous pensons qu'on ne peut pas agir sur le plan éducatif sans avoir une option sur l'homme qui est à former, sur la société, et... la plupart des pédagogues modernes ont affirmé fortement qu'on ne pouvait pas former des démocrates, des citoyens pour une démocratie, par l'obéissance.

M. B.M. : Donc, vous n'êtes pas tout à fait un champion de l'obéissance, parce que obéissance ça veut dire ne pas réfléchir, ne pas comprendre !

J.L.G.: C'est ça. C'est agir sous l'effet de l'autorité et, à plusieurs reprises, il a été montré comment un certain nombre de personnes ont pu agir sous l'autorité et ont commis des actes très très répréhensibles sur le plan de la morale.

J'avais justement relevé dans un petit livre de l'Ecole des Parents ("Fautil punir ?" de Jean ORMESSANO, où il disait que "faire obéir un enfant est assez simple, là où tout se complique, c'est qu'il faut aussi qu'il apprenne à désobéir".

Je ne dirai pas, moi, que faire obéir un enfant c'est simple. On s'en aperçoit maintenant que c'est de plus en plus difficile. Donc, dans nos classes, qui sont des classes coopératives, nous tendons à mettre en place un autre système de fonctionnement qui est fondé sur le fait que les enfants vont participer eux-mêmes à la mise en place, à l'élaboration des lois et des règles de vie, qui vont gérer la petite collectivité dans laquelle ils vont vivre.

M.B.M. : Est-ce qu'ils voient facilement, justement, ce qu'il est bon de mettre en place ?

J.L.G.: Oui, c'est je dirai, relativement facile, mais c'est quand même un long cheminement.

Dans la classe qui est la mienne, où il y a des enfants qui ont entre 8 et 13. ans, des enfants difficiles d'ailleurs, qui sont en retard scolaire, qui sont très difficiles sur le plan du comportement, au départ, je pose moi-même un certain nombre de lois ; c'est ce que nous appelons les lois fondamentales qui sont principalement des lois de respect des autres... respect des autres: ne pas les frapper, ne pas les injurier, ne pas se moquer d'eux, et tenter de gérer les conflits d'abord par la parole, par le dialogue... et ensuite, nous mettons en place tout un ensemble de règles qui, elles, sont propres au fonctionnement de la classe.

Par exemple, nous avons un petit coin lecture, nous discutons ensemble comment va fonctionner ce coin-lecture, qui pourra y aller, pendant combien de temps, combien on pourra être ensemble, qu'est-ce qui arrivera si on ne respecte pas ces règles là...

M.B.M.: Mais, l'élaboration des règles d'une mini-société, toute petite soitelle, ne peut se faire qu'avec un minimum d'expérience, c'est-à-dire qu'il faut avoir été dérangé dans sa lecture pour comprendre qu'il faut peut-être respecter la lecture du voisin, non?

<u>J.L.G.</u>: Oui, il y a tout un tâtonnement... donc ça ne peut pas fonctionner d'une façon huilée... et puis, ça va progresser tout au cours de l'année. Les règles ne sont pas quelque chose d'immuable. Elles vont être remises en cause constamment au cours des réunions que nous avons ensemble et que nous appelons les conseils. Chaque lundi, nous avons un conseil qui réunit l'ensemble des enfants et nous-mêmes, puisque nous sommes deux avec ce groupe d'enfants, et nous discutons à la fois des activités collectives que nous allons faire, des projets, de leur avancée, et nous discutons aussi de l'organisation.

M.B.M.: Alors, est-ce que ça les amuse, est-ce que ça les intéresse ou est-ce que ça les ennuie ? Est-ce que quelquefois, ils ne préfèreraient pas qu'une autorité X qu'ils reconnaîtraient, mâche le travail pour eux ?

<u>J.L.G.</u>: Ah ! si... assez souvent, pas sur le plan des projets... enfin, ça dépend des projets... je crois que les enfants sont très assistés maintenant quel que soit leur milieu...

M.B.M. : Et longemps...

J.L.G.: Et alors... ils aiment bien... ils nous font des propositions : nous aimerions aller à tel endroit, aller faire un pique-nique, nous aimerions faire un goûter, nous aimerions faire cei... mais ils attendent que ce soit nous qui l'organisions, ce que nous refusons.

Nous les mettons en face des responsabilités et de l'engagement qu'ils ont à prendre et, bon, de temps en temps, ils ont des difficultés à tomber d'accord, à établir un consensus, à réguler leurs activités même avec notre aide, si bien que de temps en temps, ils aimeraient bien qu'à nouveau, nous redevenions le maître et la maîtresse qui décident, qui tranchent et qu'eux n'aient plus de responsabilités à prendre.

M.B.M. : Et puis de toute façon, c'est, je crois, un caractère typiquement français : on aime mieux critiquer et dénigrer que construire..

J.L.G.: Ben, je ne sais pas... je ne suis pas certain... je ne suis pas certain parce que, quand véritablement, ils ont goûté, je dirais... il faut qu'ils y goûtent, qu'ils goûtent à cette prise de décision, à ces droits, à la possibilité d'élaborer un certain nombre de possibilités entre eux, et puis de les mettre en place, ils ont beaucoup de mal ensuite à revenir à un système, je dirais de ... autocratique, où c'est l'adulte qui décide de tout et qui les oblige à obéir.

C'est ainsi que, par exemple, dans nos classes, pas seulement dans la mienne, dans les classes coopératives en général, les enfants très vite demandent de pouvoir rester dans la classe pendant la récréation pour pouvoir continuer leurs activités : travailler dans les ateliers, continuer même leurs activités tout à fait scolaires... et élaborent un certain nombre de règles pour pouvoir rester ensemble dans la classe, et là, nous nous heurtons à la Loi, à la Loi avec un grand L, celle de l'Etat, qui nous fait obligation de surveillance stricte des enfants à l'école : l'enfant doit toujours être sous le regard de l'enseignant qui doit toujours être prêt à intervenir, et d'un autre côté on nous demande de former des êtres libres, autonomes et responsables, alors, il y a une opposition, une antinomie entre ces deux positions et nous tentons de faire changer cette réglementation, mais difficilement d'ailleurs.

M.B.M.: Est-ce que pensez qu'on peut essayer d'élever des enfants, toujours dans le système scolaire, de cette façon-là, à partir du plus jeune âge, ou est-ce que vraiment, il faut attendre qu'ils aient 7 ou 8 ans ?

J.L.G.: Je pense que ça commence dès le plus jeune âge. Je pense que dès le plus jeune âge, on peut mettre l'enfant dans cette situation de participer à faire la loi, parce que son rapport à la loi ne va pas du tout être le même, il va s'apercevoir que cette loi est relative finalement, elle n'est pas aussi sacrée qu'il en a la perception. PIAGET disait que, chez les jeunes enfants, la loi est sacrée, elle vient de l'adulte, elle vient de Dieu... et il ne la remet pas en cause. Donc, là, il va s'apercevoir que, finalement, la loi est relative, elle est dépendante des situations dans laquelle on se trouve.

Mais, c'est surtout au niveau finalement aussi des punitions, des sanctions, c'est-à-dire de la condamnation des transgressions des règles et des lois qu'il va y avoir une différence.

M.B.M.: Alors, comment ça se passe au moment d'une transgression ?

<u>J.L.G.</u>: Lorsqu'il y a une transgression, alors il y a deux situations. II y a la situation je dirais à chaud, c'est une situation de perturbation... il faut arrêter la perturbation, soit des enfants qui se battent, soit des

choses qui sont détèriorées, soit un enfant qui gêne un groupe qui travaille quelque part dans la classe... alors il faut arrêter cette perturbation et à plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de jouer ça en jeu dramatique avec les enfants, pour leur faire prendre conscience. On s'aperçoit, qu'en dernier recours, finalement, il ne reste jamais que la force.

M.B.M. : Voilà ! C'est le maître qui crie le plus fort...

<u>J.L.G.</u>: Mais, soit il crie plus fort ou soit, eux-mêmes, quand ils sont entre eux, ils vont en venir aux coups, ou à la force pour obliger celui qui perturbe à, soit quitter les lieux, soit arrêter.

Alors, c'est une prise de conscience qui est importante parce qu'on s'aperçoit que, même chez les adultes, si nous n'acceptons pas la loi qui est commune, bon, finalement, il y aura un gardien de l'ordre qui va intervenir par la force, et ça, c'est une prise de conscience sur laquelle nous travaillons... et pour faire changer cet état d'esprit, que ça change véritablement à l'intérieur des têtes, puisqu'ils sont habitués quand ils perturbent à être arrêtés par la force, soit il y a une gifle qui tombe parce que les parents sont énervés, soit on les prend par la peau du dos...

M.B.M. : et on les met ailleurs.

<u>J.L.G.</u>: Et on les met ailleurs, ou on les invite fortement à aller, sous la menace, parce qu'on frappe moins les enfants maintenant, c'est vrai, mais on les menace toujours on leur disant : attention !

M.B.M. : Il va se passer quelque chose !

J.L.G. : L'épée de Damoclès est toujours là ! Donc, nous avons, dans notre classe, décidé d'un interdit d'utilisation de la force aussi par les adultes.

M.B.M. : Alors, comment ça se passe ?

<u>J.L.G.</u>: Alors, nous nous trouvons parfois devant des situations très difficiles. Quand un enfant véritablement refuse tout, et qu'on n'utilise pas la force, on n'a plus aucun recours.

M.B.M. : Personne n'a de pouvoir !

<u>J.L.G.</u>: On n'a plus aucun recours d'intervention... pour le sortir de l'endroit qu'il perturbe. Mais, après nous allons en discuter au conseil -puisqu'il y a le conseil des enfants- et après ce fait est discuté au conseil. Et, au conseil, nous avons mis en place une règle de fonctionnement qui prévient l'enfant que s'il ne respecte pas les lois de fonctionnement auxquelles...

M.B.M. : il a participé en fait...

<u>J.L.G.</u>: à l'élaboration desquelles il a participé et qu'il comprend puisqu'elles sont justifiées. Ca a été expliqué, il sait pourquoi elles le protègent lui-même: le respect des autres, c'est aussi le respect pour lui, il y a une réciprocité. Il se met en situation de "hors-la-loi", donc on lui reconnaîtra cette situation de "hors-la-loi" et il perdra un certain nombre de libertés qui sont attachées au fonctionnement de la classe coopérative... par exemple, des libertés d'aller et venir, des libertés de donner son avis au conseil, des droits de choisir un certain nombre d'activités. Il reviendra à un statut d'enfant surveillé qui devra obéir.

M.B.M. : Ils sont très sensibles à ça ?

<u>J.L.G.</u>: Ils sont très sensibles à ça ! L'an passé, nous avions une classe très difficile avec des enfants très perturbés qui se heurtaient souvent. Nous les gardons cette année et nous nous apercevons qu'il y a une très très nette évolution.

Hier, justement, puisque je venais là, on en a parlé avec eux. On leur a demandé aussi de faire ce bilan. Et c'est très clair que notre position de ne pas utiliser la force, de ne pas utiliser les coups, qui est un interdit vraiment majeur, a influé petit à petit sur eux : ils n'utilisent plus non plus la force, ni les coups entre eux.

M.B.M. : Ah ! oui, ça, c'est un très bon résultat !

J.L.G. : C'est un résultat surtout pour des enfants qui étaient très très agressifs au départ.

M.B.M. : Et, est-ce que le fait justement de vivre dans ce comportement, de décider, de faire ensemble, ne les rend pas un peu subversifs ?

J.L.G.: Je dirais que ça ne les rend pas assez subversifs ! C'est peut-être ça un des problèmes... c'est d'ailleurs une des critiques que nous recevons parfois, c'est de les former finalement à respecter la loi et pas les habituer, ou les former, à se révolter parfois.

M.B.M. : Mais alors, s'ils trouvent qu'une loi de l'Etat, quand ils seront adolescents ou adultes, est injuste ?

J.L.G. : Je pense qu'ils utiliseront d'abord les procédures légales qui sont possibles.

M.B.M. : Ils feront une association et ils essaieront de lutter calmement.

J.L.G.: Oui, mais ce n'est pas évident... je me souviens d'un petit problème que nous avons eu. Les enfants avaient constaté qu'il faudrait un petit préau à l'entrée de la porte pour les protéger de la pluie quand ils arrivent en avance. On a suivi la procédure... donc, discussion au conseil de la classe, nous prenons notre décision... nous faisons la proposition au conseil des maîtres... le conseil des maîtres fait la proposition au conseil municipal... et le conseil municipal refuse parce que ça allait créer un précédent.

Bon ! alors quels recours avaient les enfants ?

J'ai posé la question au niveau de la municipalité, aux élus. Et bien, ça leur paraissait étrange que je demande quel était le recours que pourraient avoir les enfants... Pour eux, ils n'avaient qu'à le dire à moi ou le dire à leurs parents, que ça n'allait pas, et ce sont les parents et les enseignants qui seraient leurs porte-parole. Donc, ce n'est pas encore passé dans les têtes... ça commence puisqu'il y a un certain nombre de conseils municipaux d'enfants qui se mettent en place, que les enfants peuvent prendre des responsabilités, qu'ils ont des droits et qu'ils sont capables de les assumer et de comprendre les obligations qui vont avec les droits.

M.B.M.: Je suppose que le conseil municipal pense que c'est très gentil, que c'est un voeu pieux, mais que, vraiment, on ne peut quand même pas faire confiance aux enfants pour décider les choses.

J.L.G.: Oui, c'est ça! Les enfants sont les enfants, c'est ce que je disais..

Bon! les enfants sont d'une autre nature que l'adulte, donc, bon... ben, il faut les laisser à leur enfance et il faut décider pour eux, ils faut faire pour eux, il faut les faire obéir; ils prendront des décisions plus tard. A 18 ans moins 3 jours, ils ne peuvent pas encore prendre de décisions, mais à 18 ans... 3 jours après...

M.B.M. : Ils doivent tout savoir.

<u>J.L.G.</u>: Non seulement, ils doivent en prendre, mais ils sont dans l'obligation de prendre des responsabilités et de décider!

M.B.M. : Est-ce que vous pensez que ces méthodes sont adaptables à la collec-

tivité familiale, même si elle est petite, même s'il n'y a qu'un ou deux enfants ? Est-ce que vous voyez une famille vivre en démocratie de ce type ?

J.L.G.: Bon, je pense que ça ne sera pas le même type de démocratie... d'abord il y a le nombre... une démocratie qui fonctionnerait, je dirais dans notre système, d'une façon parfaite, serait un collectif d'enfants qui aurait le droit de se mettre en association, de se réunir... ce qui commence à se mettre en place d'ailleurs... et un collectif d'adultes, d'enseignants, une équipe qui est en face et on négocie, on établit un contrat, et on travaille sur la base de ce contrat... Je crois que ce serait une situation de responsabilité et de démocratie dans l'école.

La famille n'est pas assez grande pour instituer un tel système, mais je pense que, dans les familles... puis, je pense que ça existe... on peut aussi se réunir, on peut discuter ensemble des règles de fonctionnement, on peut expliquer les choses et, en ce qui concerne les sanctions, on peut en discuter. Au lieu que ce soit des sanctions toujours de type expiatoire qui n'ont rien à voir avec les erreurs commises par l'enfant, ou transgressions telle que l'enfant ment, alors, il va aller au lit, ou bien il va recevoir une gifle, ou bien, on va le priver de télévision... ça n'a rien à voir avec le mensonge et c'est très arbitraire... On pourrait faire ce que préconise PIAGET, c'est-à-dire, des sanctions par réciprocité qui ont à voir avec ce qui s'est passé.

#### M.B.M. : Par exemple ?

<u>J.L.G.</u>: Bon, par exemple, l'enfant dit, pour PIAGET, qu'il est malade... il est malade... on sait qu'il ne l'est pas, mais il est malade... alors, on lui fait vivre les conséquences de ce qu'il avance... "Tu es malade, tu vas aller au lit, tu vas te coucher"...

M.B.M. : Tu vas boire de la tisane...

J.L.G. : On va te faire boire de la tisane... tu vas véritablement vivre la conséquence de ton acte.

Il y a la réparation. Je crois que le maître-mot, c'est ça, c'est la réparation. Comment est-ce qu'on peut réparer et non pas comment on va être puni... Le terme "faute" amène : "tu as commis une faute... c'est mal, donc, c'est moral, tu vas être puni, sanctionné"...

Le terme "réparation". Comment peux-tu réparer ? Si c'est par rapport à la collectivité, comment tu peux réparer ? On commence à mettre en place dans la société, puisqu'on met en place des travaux d'intérêt général, au lieu de mettre les gens en prison et on peut donc procéder de cette façon... Essayer de faire prendre conscience à l'enfant de se mettre à la place de l'autre et se mettre soi-même à la place de l'enfant quand on veut le punir : qu'est-ce que moi-même j'aurais fait si j'avais été dans cette circonstance là ?

Donc, c'est ce que PIAGET appelle la réciprocité, on ne considérant pas que l'enfant est différent de nous.

Dans une petite brochure, aussi de l'Ecole des parents, on disait : "Quand un parent casse quelque chose, on ne le met pas au lit pour autant". Ca, c'est un des faits de mon enfance d'ailleurs que j'ai vécu aussi. Quand je cassais une assiette, j'attrapais une fessée, mais quand c'était mon père qui cassait une assiette, il la cachait dans la poubelle et personne ne lui donnait de fessée... parce qu'il avait le droit à la correction paternelle.

M.B.M. : Mais, en fait, tout se fonde sur le principe du respect de l'enfant ?

<u>J.L.G.</u>: Oui, c'est ça ! Le respect de l'enfant et de sa dignité... dignité de l'être humain qu'est l'enfant... et qu'il a le droit à la dignité comme l'adulte !

M.B.M. : Merci, Jean LE GAL.



#### ASPECT OFFICIEL

#### 1. HISTORIQUE

La création de cette classe a été demandée par le Centre Médico-Social de BRON, pour des enfants présentant de graves troubles de la personnalité, du domaine de la psychose infantile. Le docteur GRABER et son équipe ont pensé à plusieurs projets avant de s'arrêter sur celui d'une classe pouvant accueillir des enfants de 6/7 ans ne pouvant entrer au C.P., trop jeunes pour la classe de perfectionnement ou trop perturbés psychologiquement pour vivre seuls leur scolarité d'où le besoin d'un accompagnement.

7 B

Le placement serait limité à un an, puis rééxaminé chaque année. L'enfant serait en soins psychologiques à certains moments et en classe à d'autres moments. Cette formule séparant l'espace géographique et l'espace administratif du soin et de l'enseignement permet mieux le traitement de la psychose infantile que les structures IMP ou HP ou les lieux sont plus proches. Ainsi pensait l'équipe du Docteur GRABER.

#### 2. DEMARRAGE

Le poste est paru au mouvement des instituteurs en Mars 1983. En septembre, la classe accueillait ses 2 premiers élèves.

. go. B. C.

#### 3. SITUATION ADMINISTRATIVE

Pour répondre au projet de l'équipe du centre médico-social (ex. hygiène mentale), l'Inspection Académique crée au groupe scolaire Jean Macé à Bron, une classe d'enseignement à caractère thérapeutique, pouvant recevoir 6 à 8 enfants envoyés par le centre et soignés parallèlement à la scolarisation.

L'instituteur doit posséder le CAAPSAIS, option D.

La municipalité de Bron offre des locaux, en assure l'entretien et verse à l'instituteur une indemnité de logement.

L'instituteur est tenu de travailler en équipe pluri-disciplinaire et dispose de 3 heures sur ses 27 heures hebdomadaires pour cela. Il participe normalement aux activités de l'école (service, conseil...).

Le lieu de soin et le lieu d'enseignement sont volontairement séparés pour préserver l'identité de chacun des intervenants autour de l'enfant.

Il n'y a pas d'activités communes aux soignants et à l'instituteur en présence des enfants.

#### 1. LE GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE

Il est situé dans un quartier d'HLM ; il reçoit également les enfants placés à la cité et relevant de la DDASS.

Actuellement, il y a 12 classes dont 2 de perfectionnement et 2 d'adaptation. Le GAPP a son siège dans nos locaux.

#### 2. LA CLASSE D'ADAPTATION SPECIALISEE

Elle est située au ler étage, à côté d'une classe de perfectionnement et à proximité des CE1.

A la rentrée, nous avons démarré avec 5 élèves : 4 anciens et 1 nouveau. Les enfants sont âgés de 6 à 10 ans. Certains sont là pour la 3ème année.

Ils arrivent soit de maternelle, soit de CP, voire de CP d'adaptation.

Certains ont des troubles du langage : retard de parole, non production de parole, mais gestes, bruits et gazouillis. D'autres parlent, mais sont incapaletes de produire de l'écrit, leur construction mentale ne le leur permettant pas encore. Le plus perturbé est incapable de jouer, encore moins de produire de l'écrit. 3 enfants sont en classe pendant 13 heures 30. 2 sont en classe 24 heures par semaine.

Ils sont 4 à manger à la cantine.

Les soignants sont très discrets quand ils me confient les enfants.

Au départ cette classe était soit disant pour des enfants à structure psychotique. Maintenant, on me parle d'enfant dans le clivage, d'enfant dans la pulsion, d'enfant qui n'est pas encore dans le symbolique... comprenne qui pourra!

Moi, institutrice spécialisée, je dis que ces enfants sont gravement malades et gênés dans leur processus d'apprentissages. Faut-il parler de psychose, d'autisme, de schizophrénie, de cas limite, de dysharmonie cognitive ? Quoiqu'il en soit j'essaie de faire un bout de chemin avec les enfants qui me sont confiés et de les conduire un peu plus loin.

LES ACTIVITES

#### 1) - LE CONSEIL

11.7

Les enfants sont mis en situation de parole et de désir. Ils peuvent parler, se parler, me parler.

Ils peuvent émettre des désirs, faire des propositions, des critiques et chercher des solutions en cas de conflits.

Même si j'en suis continuellement la secrétaire et la présidente cette année, ces séances ont une importance considérable. L'occasion leur est donnée d'exister en tant que SUJETS, petit à petit, je vois certains enfants s'approprier ce moment dont la durée augmente avec les mois.

#### 2) - LA PISCINE

Tous les enfants aiment ce moment. Ils vont d'abord au petit bain, puis avec une bouée au grand bain. Un enfant qui allait avec les CP a cessé, se sent-il mieux avec ses copains de classe ? Il n'arrive pas à verbaliser ses motivations.

Le déshabillage et l'habillage sont de bons exercices de motricité et de mise en condition de s'en sortir tout seul. Deux enfants ne sont pas autonomes et nécessitent la présence d'une aide.

Le jour de piscine est aussi le jour de visite de stagiaire CAAPSAIS. Son aide est alors précieuse.

Les jeux et exercices que je propose sont inspirés à la fois de ce que font les classe de CP et d'un article paru dans la revue de l'OCCE "Animation-Education". Chaque enfant dispose d'un livret de nageur où on inscrit ce qu'il a réussi.

#### 3) - LA PATISSERIE

D'a bord décidée pour fêter les anniversaires, elle se fait maintenant à diverses occasions : galette des rois, mardi-gras, ou à la demande d'un enfant. Il faut chercher une recette, apporter le matériel, acheter les ingrédients, réaliser la recette, faire la vaisselle avant de déguster le chef-d'oeuvre. Cette activité met les enfants en situation de lecture, de mathématique, de travaux manuels et de vie coopérative.

Nous faisons les courses au magasin du quartier, les enfants cherchent les ingrédients et les paient.

#### 4) - LECTURE

Après 2 années de méthode naturelle, j'ai choisi de prendre un manuel de CP pour 3 des anciens élèves.

Pour un élève qui a encore d'énormes problèmes pour reproduire des traces, j'ai choisi un livre qui propose pour chaque lettre un graphisme approprié aidant l'écriture. Il fait des progrès spectaculaires.

Pour 2 autres, je leur ai donné le choix entre plusieurs spécimens.

De toute manière, les mots que l'on retrouve dans ces livres sont bien souvent déjà affichés dans notre classe, ils ont joué avec sur des lotos mot/image. Les deux enfants qui n'ont pas encore de livre jouent avec des lotos portant les dessins des objets ou personnages dont nous parlons en classe. L'un commence à s'en sortir seul, l'autre qui refuse de jouer et qui ne parle pas, m'entend prononcer les mots et me regarde placer les réponses. J'espère naïvement que pendant cette activité, il laisse sa folie de côté et pour quelques secondes se relie à notre monde!

#### 5) - AUTRES ACTIVITES

Je ne les décrirai pas toutes, il y aurait beaucoup à dire de la motricité, du sport, du chant, des activités manuelles! Tout est important et tout est difficile pour ces enfants-là. L'apprentissage de l'autonomie et de la vie en groupe sont pour certains tout un programme!

#### 6) - INTEGRATION COLLECTIVE EN CE.1

- \* <u>Pour le chant</u> : 2 séances de 30 minutes animées par moi dans la classe de CEl, en présence de la collègue. Les enfants écoutent, chantent, découvrent les textes des chants et les illustrent.
- \* Pour le sport : l heure par semaine, animée par ma collègue en ma présence.
- \* Pour l'éveil scientifique : 1 heure tous les 15 jours, animée par ma collègue. Je n'ai que 2 élèves à ce moment-là, nous sommes parmi les autres. Mes élèves sont en situation d'élève de CEl. Ils sont sollicités pour les travaux de groupe et pour copier de petits résumés. Ils écoutent une autre institutrice et côtoient des enfants plus stimulants.

Mes élèves ont moditifié leur façon d'écrire depuis qu'ils ont vu le regard des autres sur leurs feuilles. Cependant, les traces de Christelle ne sont toujours pas lisibles.

Il y a 3 ans, elle refusait d'en laisser, l'an passé, elle en laissait trop et les collaient aux miennes. Cette année, le compte de lettres y est, mais dans le désordre.

Gérard, lui, a mis du temps pour voir la différence entre "u" et "n" et pour reproduire chacun de la bonne manière.

#### 7) - INTEGRATION DE 2 ELEVES DE PERFECTIONNEMENT DANS MA CLASSE

Peut-on parler d'un groupe-classe quand il ne reste que deux élèves ? Quand 3 élèves s'en vont en soin, le groupe se réduit donc à 2 élèves. Leurs problèmes personnels ne leur permettraient pas d'être intégrés bénéfiquement pendant 10 heures 30 en classe primaire. Ils n'ont pas assez d'autonomie pour lire, écrire ; âgés de 10 et 8 ans, leurs réalisations sont plus proches de

la maternelle. Après avoir constaté que Christelle bloquait trop souvent les activités du groupe réduit, j'ai proposé à ma collègue de perfectionnement d'intégrer deux de ses élèves dans ma classe pour compléter mon groupe et le rendre un peu plus dynamique.

Ceci depuis avril, pour 3 sortes d'activités :

- \* jeux de société à dominante mathématique (loto, domino, cartes, dés, bonne paye)
- \* histoire } programme de CE.1

Chaque séance dure une heure.

#### TRAVAIL AVEC LES SOIGNANTS

#### 2 formules :

- a) Réunion au centre médico-social avec une psychiâtre, une psychologue et une psychomotricienne tous les 15 jours.
  - Les sujets sont variés : . réflexions sur l'évolution des enfants présents;
    - réorganisation à partir de problèmes particuliers ou en période de crise pour certains enfants;
    - informations pour d'éventuelles admissions ou départs.
- b) Entretiens de l'institutrice face à un psychiatre.
  On appelle cela une séance ce contrôle, le psy ne connaît les enfants que

par ce que je lui en dis. Cet entretien me permet de réfléchir sur ma relation aux enfants, à leurs parents, aux soignants et aux instituteurs intégrant mes élèves.

C'est un garde-fou précieux et nécessaire pour continuer à être institutrice avec des élèves aussi perturbés.

#### RENCONTRES AVEC LES PARENTS

Le postulat de cette classe étant la séparation du lieu de soin du lieu d'enseignement, quand je reçois les parents, je le fais seule. Occasionnellement, avec la psychologue scolaire au moment d'une orientation. En général, c'est le samedi matin, car je suis déchargée des élèves à ce moment pour récupérer mon temps de réunion qui a lieu dans la semaine. Au moment de l'inscription d'un enfant dans ma classe, j'informe les parents que nous rencontrerons tous les deux mois pour parler de la scolarisation de leur enfant.

A mesure que les entretiens passent, nous abordons des problèmes d'éducation, puis se pose le problème de l'orientation. J'informe les parents du fonctionnement des structures spécialisées. Je constate que la plupart sont sous informés et souvent, il faut du temps pour que la famille accepte de reconnaître le handicap de leur enfant.

Pour certains enfants, les entretiens ont lieu en leur présence. Nous présentons les productions. Quand l'enfant est d'accord et coopérant, on met en place des devoirs du soir. Je pars du principe qu'il vaut mieux négocier sur les devoirs du soir car les familles en donneraient de toute façon. Pour certains enfants, les acquisitions progressent grâce à la collaboration des mamans.

Pour une autre, ce n'est pas souhaitable car cela alimente les occasions de conflit. Pour un autre, cela donne un support à la relation parent/enfant. Il est parfois difficile de valoriser l'enfant aux yeux de ses parents sans

idéaliser la situation ni gommer les difficultés.

Certes, il y a toujours des progrès sociaux et/ou scolaires, mais le cursus scolaire restera du domaine de l'enseignement spécialisé.

#### AVANTAGES ET INCONVENIENTS DE CETTE STRUCTURE

Les enfants ne sont admis dans cette classe que si la famille reconnaît et accepte la nécessité d'un soin psychologique ou psychiatrique. Les enfants ont les mêmes congés que les élèves de l'éducation nationale, ce qui n'est pas le cas pour les enfants fréquentant les IMP.

La famille investit encore positivement l'enfant tant qu'il est à l'école primaire. Le faible effectif de la classe permet une prise en charge personnalisée de chacun. Le groupe peut s'intégrer facilement à une autre classe.

Mais certains avantages ont leurs revers : L'effectif trop réduit manque de dynamisme.

Un même élève peut rester 4 ou 5 ans avec la même institutrice, si son cas personnel ne lui permet pas une intégration individuelle dans une autre classe. En sortant de cette classe, certains vont en classe de perfectionnement, puis iront en IMPro, d'autres vont directement en IMPro.

On aura reculé le moment d'y aller, mais on ne peut l'éviter.

Ce temps d'intégration permet peut-être aux familles de mieux accepter les difficultés personnelles de leur enfant.

De temps en temps, je prends des nouvelles de mes anciens élèves, mais je ne fais pas de suivi de l'intégration. Je ne pense pas que cela les aiderait à grandir.

Si le soignant espère la guérison de son patient, l'instituteur est habitué à faire un bout de chemin avec les élèves, puis à les laisser partir vers d'autres sans que les apprentissages soient terminés.

#### REFLEXIONS PERSONNELLES

En 1983, j'ai participé à un stage sur l'intégration à l'école normale. Pleine d'énergie et d'illusions, après avoir entendu le Docteur GRABER présenter son projet, j'ai participé au mouvement pour cette classe. Mais, en septembre, le promoteur du projet n'était plus en poste à Bron. Depuis, les responsables du secteur se succèdent, la 4ème en place à peine arrivée, s'absente momentanément pour congé maternité. Les contrats ne sont pas respectés entre l'école et le centre. La convention régissant le fonctionnement de cette structure est encore au brouillon 5 ans après le démarrage.

Quand j'ai quitté l'IMP où j'ai travaillé 8 ans, j'étais curieuse de savoir ce qui se passait avant l'orientation en établissement spécialisé. Je pensais, je pense toujours qu'une prise en charge particulière à l'école et des soins psychologiques parallèlement peuvent retarder, voire éviter le placement spécialisé pour certains enfants.

Cependant, le désir que l'enfant devienne autonome reste mon désir.

L'enfant et/ou la famille ont parfois d'autres désirs. Pour garder le moral je me remémore ce poème de KHALIL GIBRAN :

Vos enfants ne sont pas vos enfants.

Ils sont les fils et les filles de l'appel de la vie à elle-même.

Ils viennent à travers vous mais non de vous, ils ne vous appartiennent pas.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées,

carils ont leurs propres pensées.

Vous pouvez accueillir leurs corps mais pas leurs âmes, car leurs âmes habitent la maison de demain, que vous ne pouvez visiter, pas même dans vos rêves.

Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux, Mais ne tentez pas de les faire comme vous. Car la vie ne va pas en arrière, ni ne s'attarde avec hier.

#### Ann'Marie DJEGHMOUM

#### Notes:

CAAPSAIS : Certicifat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées

d'adaptation et d'intégration scolaire.

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

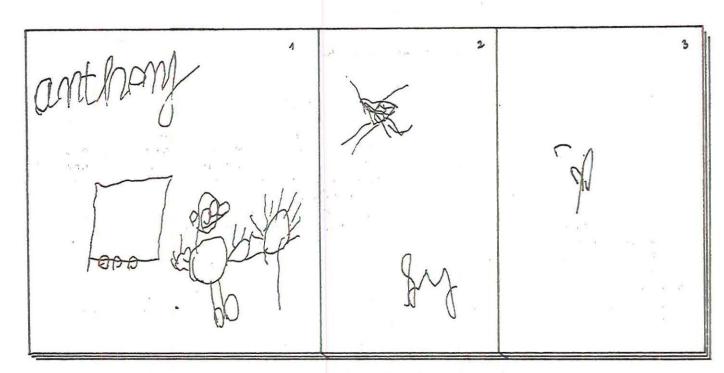
HLM : Habiation à Loyer Modéré.

IMP : Institut médico-pédagogique.

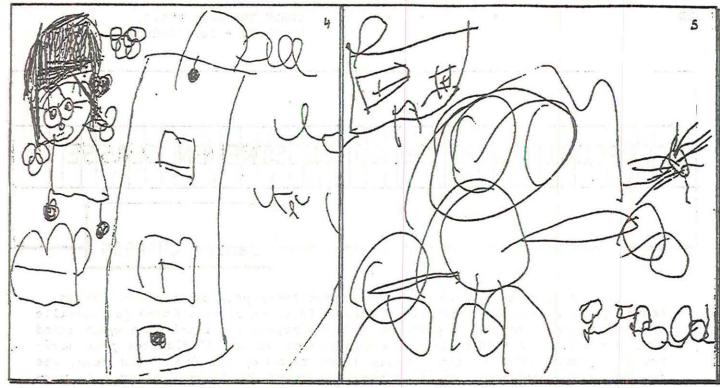
IM.Pro : Institut médico-professionnel.

GAPP : Groupe d'aide psycho-pédagogique.

OCCE : Office Central de la coopération à l'école.



- 1 line voiture un arbre un monieur [10 ans]
- 2 Un arbre [6 ans]
- 3 Quelques traces non commentées [8 aus et 1/2]



4 une maion-une fille-un arbre

[10 ans et demi]

5 Targan - un arbre - une maison

[ Bans et demi]

PRECISION

Dans Chantiers n° 9 de mai 88, est paru un texte signé "Eymen"; nous avons omis de signaler que cette fille avait choisi d'imprimer les 4 premières lignes du poème de R. DESNOS "Il était une feuille":

#### Il était une feuille

Il était une feuille avec ses lignes

Ligne de vie

Ligne de chance

Ligne de coeur

Il était une branche au bout de la feuille

Ligne fourchue signe de vie

Signe de chance

Signe de coeur

Il était un arbre au bout de la branche

. Un arbre digne de vie

Digne de chance

Digne de coeur

Coeur gravé, percé, transpercé,

Un arbre que nul jamais ne vit.

Il était des racines au bout de l'arbre

Racines vignes de vie

Vignes de chance

Vignes de coeur

Au bout des racines il était la terre

La terre tout court

La terre toute ronde

La terre toute seule au travers du ciel

La terre.

Robert DESNOS

# POURQUOI FAIRE DE LA CUISINE EN CLASSE ?

Janine CHARRON

Au début de l'année scolaire, après avoir pris contact avec les enfants, je leur demande ce qu'ils aimeraient faire en classe. Comme je travaille dans un IME pour enfants en principe "débiles moyens", c'est-à-dire ayant quand même d'importantes difficultés de compréhension et des difficultés pour accéder à la symbolisation, cette année leurs réponses ont été : des jeux, des dessins, de la peinture, de la cuisine, du poney, de la gym, aller à la piscine, jouer aux marionnettes.

La cuisine est toujours en bonne place. C'est une activité qui attire beaucoup les enfants. J'ai donc décidé d'accéder à leur désir car je pense que :

- \* c'est une activité où les enfants agissent, manipulent, où les maladresses n'entraînent pas forcément l'échec;
  - \* la recette, présentée avec dessin et texte, est une sorte de fiche technique qu'il faut essayer de comprendre pour réaliser ce qu'on veut ;
  - \* c'est une activité où les enfants se socialisent au contact des autres, ils sont obligés de tenir compte les uns des autres pour arriver au résultat final;
  - \* avec la recette sous les yeux, les enfants deviennent de plus en plus autonomes, l'aide des adultes diminue ;
  - \* la cuisine est pour les enfants un moyen d'imiter les adultes ; c'est aussi le plaisir de faire quelque chose qui n'est pas toujours permis dans leur famille ;
  - \* c'est un premier travail de lecture lié au sens. Les illustrations de la recette permettent de deviner ce qui est écrit.

#### L'ATELIER CUISINE

Il a lieu le lundi de 15h45 à 16h45. Il est encadré par Isabelle, une éducatrice, et moi. Le vendredi précédent, nous avons choisi la recette ensemble : soit en feuilletant le fichier cuisine-lecture de l'ICEM (1), soit en regardant dans les "J-Magazine".

Un enfant propose une idée, si les autres sont d'accord, c'est cette recette qui est choisie. S'il y a plusieurs propositions, je demande à chaque enfant ce qu'il préfère. On voit alors laquelle recueille le plus de suffrages. Il y a souvent des négociations, l'une des propositions est quelquefois repoussée à la semaine suivante. Quelquefois, il faut intervenir. Si un enfant propose une tarte aux fraises au mois de novembre, je lui demande de regarder ce qu'il faut pour faire cela. Souvent, un autre enfant dit : "Il n'y a pas de fraises en ce moment !". Sinon, c'est moi qui dit qu'il n'y aura sans doute pas de fraises à cette époque-là.

- 2 - .21

Je photocopie la recette pour chacun et le lundi avant de commencer l'atelier proprement dit, nous regardons les ingrédients à commander, les ustensiles à chercher éventuellement. Deux enfants vont chercher ce qui nous manque à la cuisine centrale.

Exemple : recette ci-jointe du gâteau aux noix.

Les enfants ont dit : "Il faut aller chercher les noix, 4 oeufs, 1 plaquette de beurre, 1/2 paquet de levere". Pour le sucre et la farine, on essaie de retrouver sur le verre gradué jusqu'où il faudra la remplir. On y colle une petite étiquette, une pour le sucre, une pour la farine.

Les enfants regardent ensuite les illustrations pour savoir comment on procède et essaient de se souvenir de l'ordre des opérations à effectuer.

#### Réalisation :

Au moment de l'atelier, les enfants font 2 équipes : une de 4, une de 5. Au début, c'était en fonction de l'adulte, maintenant, c'est plus un choix de partenaires de travail.

Les groupes ne sont pas souvent les mêmes ; c'est variable selon les amitiés du moment, les conflits qui ont pu surgir dans la journée. Je trouve que c'est important qu'à ce moment-là les enfants puissent exprimer leurs désirs.

Les adultes souhaitent que les enfants apprennent à s'organiser petit à petit pour que toutes les actions soient effectuées : organiser le travail, surveiller le temps de cuisson, faire la vaisselle et ranger. Mais, étant donné les difficultés de tous ordres, les adultes assurent un rôle régulateur du groupe : éviter les disputes, certains enfants s'appropriant le travail qu'ils jugent intéressant comme manipuler le batteur, le presse-purée, mettre le plat au four, et rejettant la vaisselle, rangement, épluchage, nettoyage...

Au début de l'année, les enfants attendent que l'adulte dise ce qu'il faut faire et QUI doit le faire. Petit à petit, nous leur disons qu'ils peuvent s'organiser entre eux. La première fois, un enfant prend en main l'organisation et dit aux autres ce qu'ils doivent faire. Ensuite, certains ne supportant pas l'idée d'être dirigés par un autre, disent ce qu'ils veulent faire. Il y a alors répartition du travail, négociations. Effectivement, ce n'est pas toujours tranquille, mais c'est l'apprentissage de la vie.

#### Dégustation :

Le mardi au goûter. Nous invitons souvent la classe des plus petits de l'IME, quelquefois une classe de plus grands. C'est un moment important pour le groupe: moment convivial où on peut exprimer ses goûts. Chaque enfant peut dire ce qu'il pense de ce qu'il déguste.

#### Lecture :

Le jeudi suivant, nous prenons la recette au moment de la lecture. J'écris au tableau le nom d'un ingrédient ou une action effectuée. Les enfants essaient d'identifier ce dont il s'agit en cherchant sur leur recette : c'est un travail d'identification dans une démarche de lecture puisque cela a un sens pour les enfants.

Petit à petit, les enfants comparent les mots, expressions... font des comparaisons. Dans la recette du gâteau aux noix, les enfants ont remarqué qu'il y avait 4 fois "On verse", ils ont vu ce que cela signifiait.

#### Travail sur fiches individualisées en qualité et en quantité :

C'est alors un travail individuel. Je donne à chaque enfant une fiche différente. Pour les plus jeunes et les plus immatures, j'écris le nom de 2 ou 3 ingrédients (ex.: des noix, des oeufs, du beurre...), les enfants doivent les dessiner (ce travail correspond uniquement au recto de la recette).

Ceux qui en sont capables, je leur mets le nom de 4 ou 5 ingrédients.

Ensuite, pour certains autres, je mets des ingrédients, mais aussi l ou 2 actions au verso, d'abord celles qui sont très différentes l'une de l'autre. Pour ceux qui ont déjà une perception plus fine, j'écris plusieurs actions

commençant par "on verse" par exemple.

#### Lien avec les familles :

En fin de semaine, les enfants qui le souhaitent emportent la recette chez eux. Certains disent le lundi qu'ils ont fait le gâteau avec leur maman. D'autres disent qu'ils l'on fait seuls. C'est l'occasion en famille, de parler concrètement de ce que l'on fait en classe et de montrer aux parents qu'on commence à savoir lire une recette. Petit à petit, un certain nombre d'enfants s'approprient des informations écrites : les oeufs, la farine, le beurre, le sucre, le sel, la levure, qui reviennent le plus souvent dans les recettes.

#### Les recettes sont également envoyées aux correspondants :

Ceux-ci en testent certaines et nous disent ce qu'ils en pensent.

#### On peut créer d'autres fiches que celles du fichier ICEM cuisine-lecture :

En septembre, il y avait beaucoup de tomates au jardin des grands. Ils nous ont demandé si nous en voulions. J'en ai parlé aux enfants, je leur ai demandé ce que nous pourrions faire avec, ils ont eu envie de faire de la sauce tomate. Nous n'avions pas la recette, je l'ai dessinée sur le principe de celles du fichier (2).

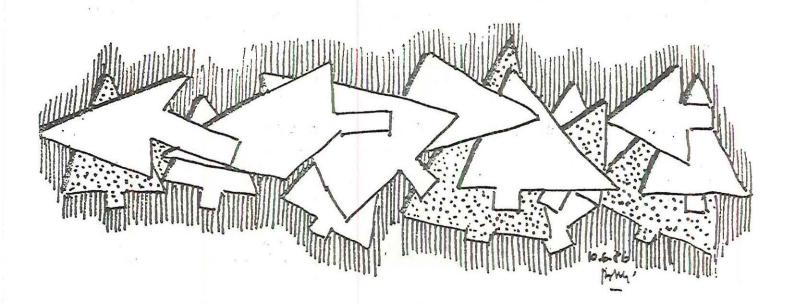
#### Conditions pour pouvoir mettre en place cet atelier :

- un minimum de matériel de cuisine, j'ai la chance d'avoir un coin-cuisine bien équipé ;
- la possibilité de n'avoir qu'un petit groupe d'enfants dans cet atelier ;
- des crédits pour l'achat des ingrédients;
- le fichier cuisine-lecture des PEMF (qui n'est pas au catalogue actuellement, mais qu'on peut se procurer dans les dépôts PEMF).

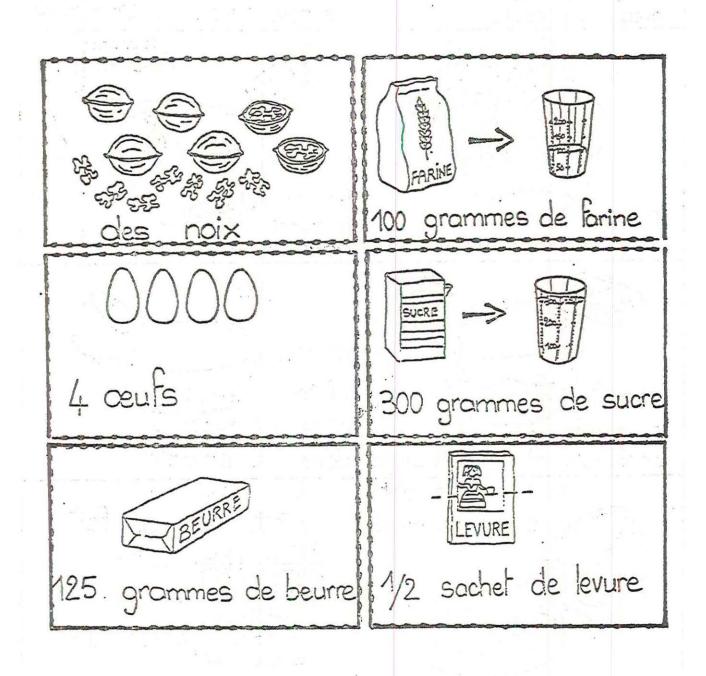
Voilà comment j'ai conçu l'atelier cuisine dans ma classe, en partant du désir des enfants et en essayant qu'un certain nombre d'acquisitions se fassent au travers de cette activité.

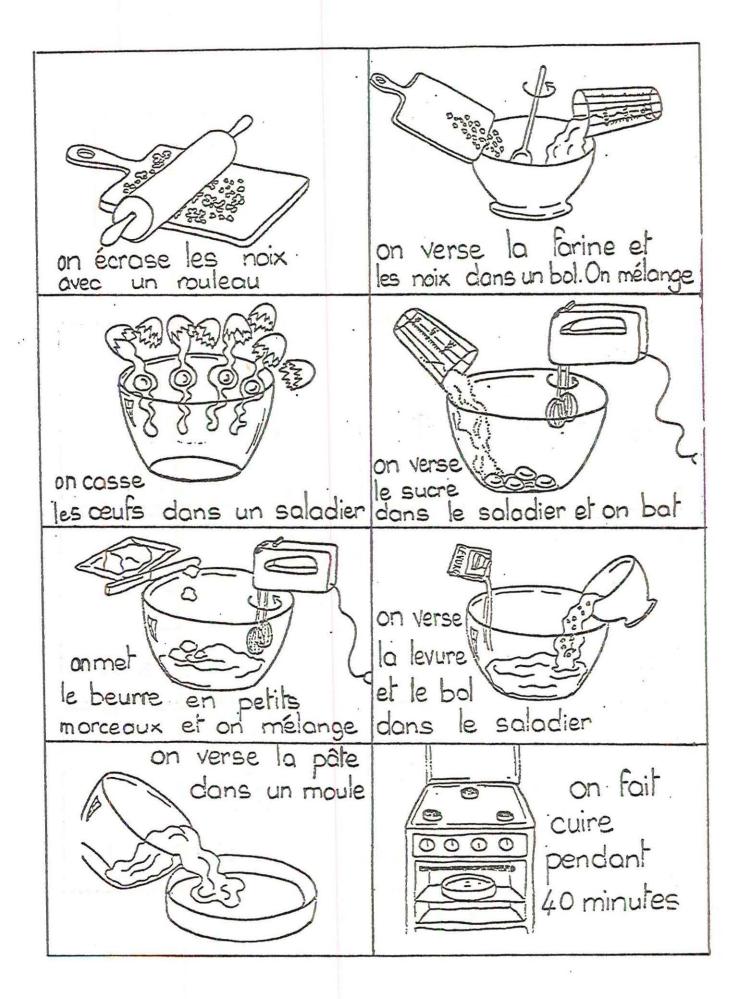
Toutes les idées pour compléter ce travail seront les bienvenues.

Janine CHARRON rue de la Rochelle 72160 - CONNERRE



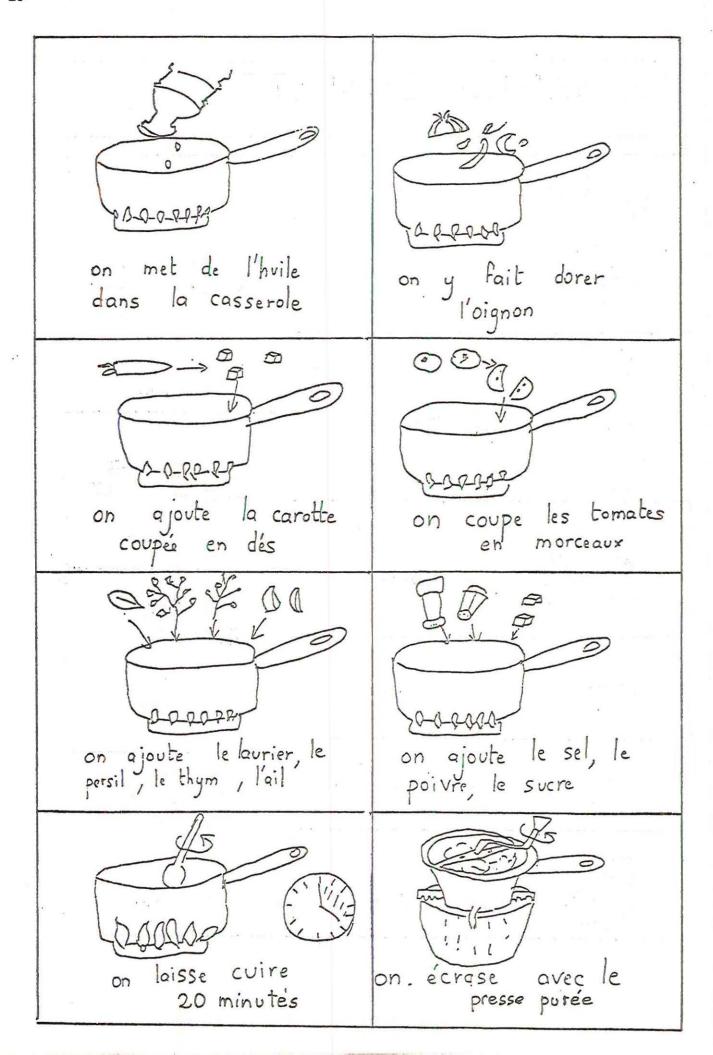
## LE GATEAU AUX NOIX





# LA SAUCE TOMATE

il faut:	
des tomates	
de l'huile	de l'ail
	Sucre B
	du sucre
des oignons	
une carotte	du persil
une feuille de laurier	a training the same of the sam
Da poivre et sel	du thym



#### NOTES DE LECTURE

Je ne veux plus aller à l'école	Claude KLOTZ
Les notes à l'école	Monique L'HOTE

"Je ne veux plus aller à l'école" - Claude KLOTZ - Balland. 79 F. (178 p) 1987.

Dans un style "récit oral" que d'aucuns peuvent aimer, Claude KLOTZ raconte ses mauvais souvenirs d'élève et d'enseignant, en vrac. L'ayant vu se faire "apostropher" par PIVOT, j'imaginais un recueil d'histoires, mordant, drôle. J'ai été déçu. Mais, vous pouvez ne pas l'être. Quelques bonnes phrases pour vous donner une idée :

"Un diable de souvenir : mon arrivée à l'école d'Alfortville. J'y suis entré horizontalement ; je me cramponnais des deux mains au chambranle de la porte, tandis qu'une surveillante me tirait les pieds".

"Une classe m'a toujours paru infiniment détestable, c'est la justification morale du coup par sa rapidité. (...) "Vite fait, bien fait, paf, une bonne giffle et après on n'en parle plus". Cela se double de l'idée que le puni préfère cela à toutes autres sanctions qui entraînent lenteurs, complications, doigté, bref, réflexion. Tandis que là, paf, dans la gueule et c'est réglé. (...) Tout cela repose sur l'idée que parce qu'un coup va vite, ses conséquences ne peuvent en aucune façon être longues. (...) J'ai connu un instituteur vanné, excédé, pour qui en fin de journée, tous les culs des enfants étaient des ballons".

"Pourquoi ai-je cru que d'avoir trois sur dix, c'était l'apocalypse ? Pourquoi est-ce que personne ne m'a jamais dit que c'était pas si grave que ça ? Qu'on pouvait se gourer dans la règle de trois sans avoir la vie gâchée pour des siècles ? Mon expérience de prof m'a donné en partie la réponse : si vous ne dites pas que ce que vous apprenez est capital, vous perdez le sens même de vos existence. (...) L'enseignant est voué à la valorisation incessante et intempestive de la chose enseignée".

"Ecole, collège, voici donc, à l'âge où l'on rigole le plus parce que c'est tout de même celui où on est le plus sympathiquement con, les lieux de grand sérieux. Vous qui entrez ici, laissez là toute espérance de vous fendre la pipe. Le travail du maître sera de refouler votre rire qui, s'il est le propre de l'homme, n'est pas celui de l'Education Nationale".

"Je rêvais que j'achetais le livre du maître, j'étais le premier partout, je l'avais sur moi, invisible, j'en tournais les pages... On en avait parlé avec les copains. On avait conclu qu'il ne devait se vendre qu'aux maîtres, le libraire devait avoir des ordres. Peut-être, si un enfant le demandait, il téléphonait aux gendarmes, les parents prévenus accouraient".

"Combien de fois avez-vous entendu parler de ceux qui "perdent leurs moyens" à l'examen ? Le plus fort, c'est que cela existe. Et alors, on ne fait rien pour eux ? A notre grande époque où fleurissent les psychologues, les compreneurs de vies antérieures, psycho-pédagogues et autres spécialistes, ils n'ont pas pu encore inventer une combine pour ne pas les désayantager."

"Les notes à l'école" : Monique L'HOTE - Syros (L'école des parents)122 p. 1987

Cette nouvelle collection Syros "de poche" se veut source de renseignements pratiques, de réflexions, et de conseils sur des sujets intéressant les parents d'élèves : les petits à la maternelle, être apprenti, les devoirs à la maison...

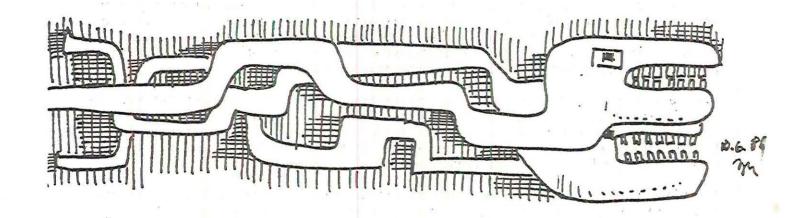
"Les notes à l'école" n'est pas un livre sur l'enseignement musical ! Après aovir défini la note, l'évaluation, après avoir présenté la docimologie, l'effet Pygmalion, après avoir rappelé les conditions de sélection, Monique L'HOTE nous montre les tentatives pour corriger l'arbitraire de la notation, puis aborde l'évaluation formative et la pédagogie par objectifs qui sont pour elle des idées nouvelles qui méritent d'être étendues :

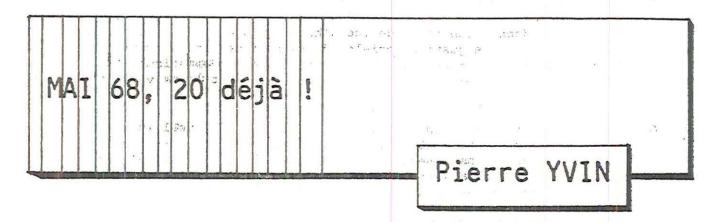
... "Elèves et parents sont attachés aux notes parce qu'ils n'ont généralement rien connu d'autre en fait d'évaluation. L'évaluation fait partie de la vie et elle est nécessaire à chacun d'entre nous, surtout lorsqu'elle est positive car elle nous rassure sur notre propre valeur. Une évaluation négative peut être stimulante si elle est ponctuelle. On peut la relever comme un défi, se remettre en question et chercher le moyen de s'améliorer. Mais, si les évaluations négatives se succèdent jour après jour, année après année, la tentation est forte de se retrancher derrière le statut de "mauvais élève" et de ne plus essayer d'en sortir. (...)

Mais la pédagogie est une science qui progresse constamment: Trouver et appliquer de nouvelles formes d'évaluation sont un des moyens de rénover la pédagogie. La démarche devient tout autre : au lieu de recevoir une note-sanction sans appel, l'élève voit reconnaître jour après jour ses acquisitions, même modestes. Il est entraîné dans une dynamique de progression où ses difficultés sont analysées et prises en compte. On attend de lui une attitude responsable puisqu'il participe à se propre évaluation. C'est surtout aux "mauvais élèves" que profite l'évaluation formative. Si elle se généralisait, on ne devrait plus pouvoir parler d'échec scolaire. Voilà pour les évalués ! Quant aux évaluateurs, être détenteur de la note confère un pouvoir certain. Mais, c'est un pouvoir redoutable et de nombreux professeurs trouvent insupportable leur rôle de sélectionneurs et de pronostiqueurs. (...) Alors qu'évaluer, sans noter, les acquisitions faites et les objectifs atteints demande, certes, à l'évaluateur de bousculer ses anciennes méthodes, mais doit finalement lui conférer une sérénité d'esprit plus propice à la mission du pédagogue : faire réussir tous les élèves".

Un livre clair, succint: 15/20... 7,5/10... B+ ?!!!

Adrien PITTION-ROSSILLON





La grande fête de Mai 1968, c'est avant tout, la grande fête de la créativité, de "l'imagination au pouvoir"; c'est le désir effréné de "s'organiser à la base", de refuser le carcan des hiérarchies centralisées, politiques, syndicales, administratives.

Spontanément, dans tous les coins de France, se constituèrent pendant la grève, des groupes de réflexion pédagogiques, où les militants de l'Ecole Moderne jouèrent un rôle actif.

Des commissions se mirent en route, au cours desquelles furent discutées, à Saint-Nazaire et à Nantes, les problèmes de l'éducation.

#### COMMISSION F.E.N. A SAINT-NAZAIRE

"Les enseignants popularisent les principes de l'école nouvelle prolétarienne, liberté d'expression, activité communautaire, discipline libératrice, école liée à la vie et ouverte aux destinées des masses populaires".

Et furent abordés des aspects fondamentaux de la pédagogie Freinet :

- \* texte libre, correspondance scolaire, journal scolaire, coopérative ;
- \* développement de l'éducation artistique, musicale et physique.

#### Des études furent menées :

- " 1. Formation des maîtres, en s'inspirant des stages organisés par les mouvements pédagogiques (CEMEA, ICEM,...).
  - 2. Relations enseignants/inspecteur : "Rejet du système de notes, promotions aux choix, médailles et hochets de toute espèce".
  - 3. "L'inspecteur devient un animateur pédagogique plus qu'un contrôleur. L'organisation de l'école devra être confiée aux enseignants eux-mêmes".
  - 4. Les programmmes :

"Les enseignants FEN considèrent que les programmes sont établis en fonction de la société capitaliste.

Ils rejettent leur caractère autoritaire. Ils demandent que les enseignants, les parents d'élèves, les militants de syndicats et de coopératives, les étudiants soient associés à l'établissement, pour que les nouveaux programmes soient étudiés en fonction de l'âge des enfants, afin aussi de préparer l'individu à son rôle social".

Ils souhaitent une liberté telle que les élèves, à tous les niveaux, puissent au maximum participer à l'élaboration de leur plan de travail. Ils condamnent le gavage de cerveaux en vue de la préparation à des examens désuets".

- 5. "Le contenu de l'enseignement sera progressiste : Au sein de la communauté éducative "maître-enfants", l'éducateur, loin d'être neutre, doit donner son point de vue d'homme engagé dans la lutte, pour une société humaniste de justice sociale, de paix et de bonheur pour tous. Les enseignants condamnent toutefois toute forme de dogmatisme. Les élèves participent au maximum à l'organisation du travail et de la vie de leur classe".
- 6. "Les enseignants contestent l'utilisation abusive du manuel lui-même au service de la classe dirigeante. Ils préconisent une école par et pour la VIE. Ils estiment que l'enseignement devrait permettre au maximum d'élèves de réussir à tous les niveaux et préconisent des formes d'individualisation qui ne sauraient être efficiente qu'avec un effectif normal".

Toutes ces considérations étaient liées à des revendications concernant les conditions de travail :

- \* Effectifs : 25 élèves maximum dans tous les ordres d'enseignement ; de 6 à 10 élèves dans les ateliers (enseignement technique);
- \* Ouverture de la classe pour éviter les surcharges ;

et des revendications corporatives et de salaires, en particulier pour les jeunes enseignants.

Toutes ces revendications d'une véritable éducation populaire étaient aussi liées à une conception d'une école laïque nationale (ou nationalisée). De nombreuses discussions eurent lieu à Nantes, avec des maîtres de l'enseignement privé qui refusaient comme nous tout enseignement de type religieux ou politique.

Le rôle des jeunes, leur mouvement de contestation mené ensemble, par exemple par les élèves de Saint-Louis et du Lycée de Saint-Nazaire, montrait qu'il fallait tenir compte du dynamisme de cette évolution, du bouillonnement qui existait aussi dans l'enseignement privé.

#### LIAISON AVEC LE MILIEU SOCIAL ET LES PARENTS

Les réunions avaient lieu dans des écoles avec des parents, sur les problèmes d'éducation :

- notre conception de l'enfant, de l'homme ;

mais, le militantisme pédagogique et politique pour certains d'entre nous, nous mêlait aux ouvriers, paysans et étudiants, nous entraînait à l'usine, pour des discussions, des débats, Ah ! l'autogestion à l'école, à l'usine, à la terre!

Nos espoirs, nos utopies !

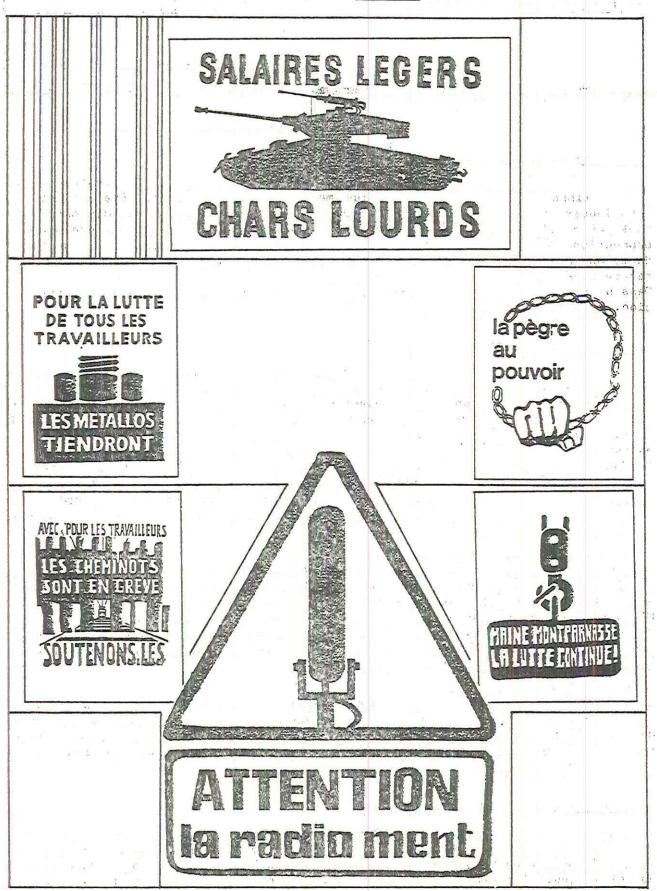
Tous ceux qui ont participé tant soit peu au mouvement, gardent le souvenir de cette période folle et exaltante, au cours de laquelle "tout était possible" pour nous.

"L'esprit de mai" n'a pas disparu. Il fait irruption de temps en temps. Il dérange toujours les hiérarchies syndicales, politiques et ministérielles, quand il réapparaît.

Si Mai 68 apporte des modifications dans les rapports aux autres et de la vie, c'est pourtant toujours la même histoire, celle d'une société qui a ses millions de laissés pour compte, celle d'une école qui trie, qui sélectionne, qui a ses exclus, qui ne tient nullement compte des aspiratiors des enfants et de la jeunesse.

Que le bi-centenaire de la Révolution de 1789 soit l'occasion du lancement des cahiers de doléances des enfants et des jeunes, leur permettant de rédiger leurs remarques, observations, revendications et suggestions sur leur vie à l'école, dans le quartier, dans la société, leurs droits et devoirs.

P. YVIN



33 11 19

# BON SANG, MAIS C'EST BIEN SUR! Frédéric LESPINASSE

#### - UNE ACTIVITE QUI S'ESSOUFFLE

Dans ma classe, comme dans celle de Marc, les séances de présentation des textes libres n'enthousiasmaient plus mes ados de SES. Elles étaient devenus laborieuses. L'élève qui lisait son texte n'entendait en retour que des banalités. Certains d'ailleurs ne voulaient plus le lire. On élisait toujours une ou deux productions mais seulement parce qu'il y avait l'album de classe, les correspondants ou le circuit d'échange à alimenter. Et il était très pénible de faire retravailler les oeuvres pour les mises au net.

Dans un premier temps, j'ai proposé que les textes soient corrigés avant présentation. Mais le problème n'était pas là.

#### BIEN SITUER CE QUI NE VA PAS

En fait les élèves ne faisaient plus aucune différence entre le choix des textes et le moment de lectures libres. Sans doute l'auteur ne lisait-il pas de façon identique la présentation de son oeuvre et la lecture de la création d'un autre, souvent inconnu. Mais pour les auditeurs, donc pour la grande majorité de la classe, ces deux activités hebdomadaires n'en faisaient qu'une.

Aujourd'hui, il me semble bien qu'Yves a raison : "Le texte est fait pour être lu PAR LES AUTRES" puisqu'il est fait POUR EUX". C'est sa finalité première que mes élèves, comme les autres, ont intégrée plus ou moins consciemment. Peut-être plus que les autres, dans leur désir d'être considérés comme "tout à fait normaux". Or voilà que, jusque là, je détournais le rôle des auteurs comme celui des auditeurs :

#### POUR L'AUTEUR tout d'abord :

Est-ce que je ne le trompais pas sur la nature même de son écrit, et de tout écrit en général ? En effet, je lui demandais le double travail de créer puis de présenter son oeuvre alors que les autres restaient passifs.

D'autre part, est-ce que je ne le conduisais pas à s'auto-censurer un peu plus en le contraigant à dire tout haut ce qui avait été déjà bien difficile à coucher sur le papier ? Tous les efforts lui étaient demandés, ce qui pouvait être source de blocage pour certains.

#### POUR L'AUDITEUR ensuite :

Quel rôle lui faisais-je jouer quand c'était l'auteur du. texte qui faisait son travail de lecture ? Lui faisais-je confiance en lui escamotant ce moment de vraie lecture ? Moi qui souhaitais qu'il devienne un vrai lecteur. Pourquoi n'aurait-il pas remplacé ce moment de découverte objective par de l'agitation ou de l'indifférence ?

#### - ESSAYER D'AUTRES SITUATIONS

^u-delà de ces questions et remarques, il fallait bien réagir en classe. Même à ce stade de l'année ! Je ne touchai pas à la s éance de présentation de lectures libres du mardi. En revanche, je repris l'idée de Marc pour le choix des textes. Jouant le jeu, j'ai expliqué durant un "quoi de nouveau?" que les textes étaient

-écrits pour être lus par les autres. J'ai proposé qu'on les mette sur des stencils - rapidement baptisés JOURNAL - que seraient tirés pour la séance habituelle du jeudi. La nouveauté a séduit le groupe qui s'est organisé en fonction de ces changements. Il m'a semblé que tous étaient plutôt impatients de recevoir ce premier journal. Depuis, nous en avons vécu trois autres et c'est sans problèmes que le classe a adopté cette activité revue et corrigée.

#### EVALUER CE QUE CA APPORTE

Dans un premier temps cette relance a fait augmenter sensiblement le nombre de textes produits. Plus intéressant est le des choses plus personnelles. Antonio a même dit qu'il n'aurait pas lu devant toute la classe son "ETRANGER" , mais qu'avec le "journal", ce n'était pas pareil.

La séance du choix est plus animée. On ne discutaille plus sur la qualité de la lecture mais on questionne sur le sens de l'écrit. Le ronron a laissé place à une activité parfois bruyante mais autrement créatrice. Tout le monde a un rôle à jouer et l'intérêt est plus soutenu.

Nous avons envisagé de nouveaux prolongements : envoyer aux correspondants notre petit "journal", leur demandant eux aussi de choisir une ou deux productions avec lesquelles nous échangeons des textes.

#### NE PAS CONCLURE TROP VITE

Tout n'est pas parfait, loin de là. Il est apparu un problème au sujet des textes mal écrits. Certains élisent encore une oeuvre sans trop savoir pourquoi. Manu écrit toujours aussi peu...

Mais l'avantage principal est qu'une activité figée s'est mise en mouvement. Et qu'il faut faire en sorte que cela continue. Pour qu'elle reste vivante et riche.

(lire ci-après)

#### -L'ETRANGER

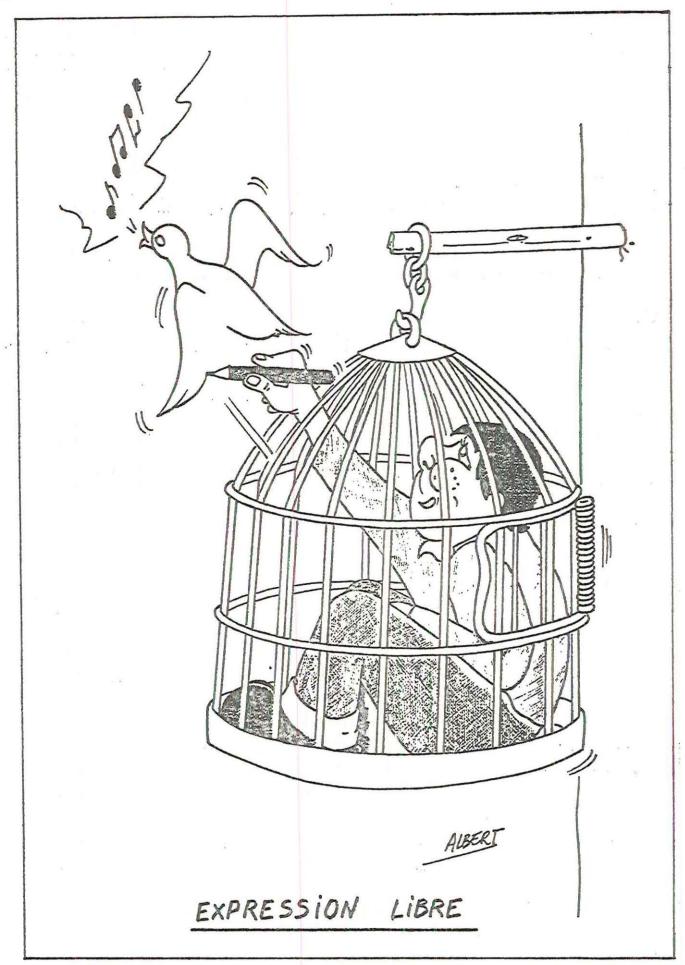
Il y avait une fois dans une petite ville de France un concours de tir à l'arc. Les habitants se faisaient inscrire. Puis comme dans toutes les villes il y a un meilleur.

Dans cette ville le meilleur s'appelait Jean La Flêche. Il était très fort. Avant le concours, un étranger vint participer au spectacle.

A la fin, il ne restait que l'étranger et Jean qui se faisait du souci car jamais personne n'avait été à égalité avec lui. On avait jamais vu ça dans cette ville.

Au bout de six heures, Jean était trés énervé. Jean tirait très bien et avait fait un beau coup. L'étranger retira et coupa le flêche de Jean qui était très malheureux.

Mais Jean doit savoir qu'il y a toujours un plus fort que soi.



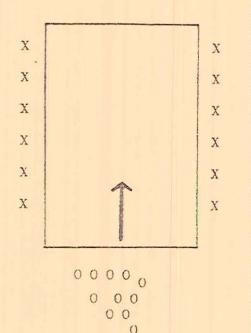
JEUX

#### TIR AUX LIEVRES

7.120

- Les X sont placés de chaque côté du terrain.
- Les 0 sont derrière une ligne de fond.
- Au signal, les 0 traversent et les X tirent avec des balles de mousse.
- Ceux qui sont touchés s'assoient de l'autre côté
- Nouvelle traversée et ainsi de suite jusqu'à épuisement de X.
- Changer les rôles.

L'équipe gagnante est celle qui a réussi le plus de traversées.



#### Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

JEUX

#### PASSE A CINQ ( à dix)

7.122

- Une équipe par demi-terrain.
- Deux opposants dans chaque.

Les joueurs doivent se faire 5 passes sans que le ballon soit intercepté.

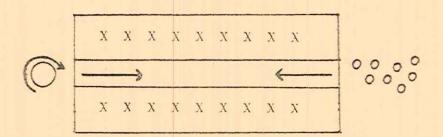
REGLES : - contacts interdits

- interdit de marcher avec le ballon
- balle à terre ou interceptée repart à zéro.
- L'équipe gagnante est celle qui, dans un temps donné, a réussi le plus de fois les 5 passes.

JEUX

BALLON COULOIR

7.121



Un joueur O lance le ballon dans le terrain, traverse le couloir, contourne le cerceau et revient.

Les X récupérent le ballon et essaient de toucher le joueur

Il est INTERDIT de marcher AVEC le ballon.

Traversée aller = 1 point Traversée retour= 2 points

Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

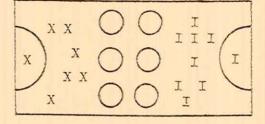
JEUX

7-123

#### LE CAMP RUINE

- Zone de 3 m matérialisée par des cerceaux.
- Ballon de hand.

BUT DU JEU : Bloquer de volée le ballon venant du camp adverse afin d'obtenir le droit de changer de camp. Dans un temps limité, l'équipe gagnante est celle qui a passé le plus de joueurs dans le camp adverse.



REGLES: - Engagement de la zone

- Le ballon est lancé de l'endroit où il a été réceptionné
- Sortie on lance de l'endroit de la touche.

# Entraide

# Pratique

#### En 87-88, l'Entraide Pratique ça a été :

- 6 rubriques régulières,
- 19 pages d'infos pratiques,
- 28 fiches G.E.P. à découper,
- 12 appels,
- 25 bouquins ou séries présentés,
- 15 trucs pour avoir des sous,
- Une cinquantaine de lettres,
- 2 stylos noirs,
- 1 gros kilo de patience,
- 3 tonnes de bonne humeur,
- 10 dates fatidiques, ... et un raton laveur

Inventaire souriant (merci à MM. PREVERT et FRANQUIN) qui nous l'espérons cache le plaisir et l'utilité que vous avez eu à nous lire.

Nous nous sentons rodés et nous voyons ce secteur s'animer progressivement. Nous continuerons donc en 88-89.

Pour cela, nous sommes prêts à recevoir dès aujourd'hui :

- Des encouragements sympathiques,
- des remarques sincères,
- des critiques indulgentes,
- des réactions aux écrits de l'année,
- de quoi alimenter ces rubriques,
- des idées pour de nouvelles entraides,
- de la bonne humeur toujours,
- de l'encre (noire), ... et des nouvelles du raton laveur.

à envoyer à : Frédéric LESPINASSE 12, lot Montfrinus 30490 MONTFRIN

#### marmothèque

Voici une idée intéressante de Jean-Pierre MAURICE (79) :

"Ce matin dans les 2 groupes classe on a réalisé une petite enquête baptisée "mon meilleur souvenir de bibliothèque". Voilà le hit pour les 6 mois écoulés:

- ROMANS : "La guerre des poireaux" aux Editions de l'Amitié.
- REPORTAGES: "Le football Par Alain Giresse" chez Hatier Rageot.
- B.D. : "Le ballon ovale" chez Okapi Bayard Presse.

Il faut dire que les B.D sont le plus souvent citées (il y en a 150 dans la classe). Pour les romans, ils sortent surtout quand je fais le clown ou du forcing à outrance (c'est super.. c'est génial ....). D'une façon plus sérieuse, parfois je commence la lecture à voix haute et ils essaient de continuer quand ils ont mordu à l'hameçon ! Les sportifs de la classe sont toujours intéressés par le série citée dans le hit (chez Hatier Rageot).

Il y a d'autres titres tout aussi bien faits que celui sur Giresse : "Joël Bats", "Jérôme Gallion", "Christian Sarron", et "Laurent Fignon" sortent régulièrement de la bibliothèque."

On pourra relire, pour aller plus loin, l'article de J.P. MAURICE "Lecture en SES" paru en page 18 du Chantiers Spécial Lecture.

Pourquoi ne réaliseriez-vous pas, vous aussi, une enquête similaire dans votre classe ? L'E.P la publiera avec vos commentaires dans Chantiers 88-89.

marmothèque

LA PAROLE AUX MARMOTS Nous avons beaucoup parlé de PEF dans cette rubrique. Et

notamment du "Monstre Poilu" dans Chantiers 5.

Voici ce qu'en pensent la classe de perf. de Jean-Claude SAPORITO (06) :

#### LE MONSTRE POILU

H.Bichonnier et PEF (Folio Benjamin)

Un jour un monstre en avait assez de manger des souris.

POILS AU KIKI !

Il décida de manger des enfants.

POILS AUX DENTS !

Arrivo-t-il à les dévorer ?

POILS AUX PIEDS !

Ce qui nous a plu, c'est que la fille de l'histoire se moque toujours du monstre au lieu de se sauver.

POILS AU NEZ !

#### DAVID

gros sous pour petits budgets

La période qui vient de s'écou-Jer est souvent pour nos classes

l'occasion d'un voyage échange, d'une classe de découverte ou d'un camp de printemps.

Vous venez donc de réunir un certain financement nécessaire à l'opération. D'ailleurs à Chantiers, au hasard des journaux de classe, des compte-rendus de circuit ou de lettres, nous vicnnent à l'oreille des bribes de solution. X a vendu du muguet, Y des cartes postales, Z a fait un PAE en passant par T, U et V qui disent s'être donné beaucoup de mal et avoir en besoin de faire preuve d'imagination.

C'est de tout cela dont nous manquons à l'E.P pour poursuivre cette rubrique en septembre ...

Pensez-y en ce début de vacances - que nous souhaitons riches et agréableset faites-nous remonter toutes vos idées.

Frédéric LESPINASSE.

#### «IDIEIVIAIRIRAGIE

# PAIR L'ENTERALIDE

Au sein de la Commission Nationale Enseignement Spécialisé de l'I.C.E.M., le "DÉMARRAGE PAR L'ENTRAIDE" est une structure d'échanges coopératifs entre praticiens de l'Ecole Moderne. Elle accueille ceux qui ont besoin d'aide pour démarrer leur classe ou une technique. Le questionnaire ci-après nous permet de vous mettre en contact avec d'autres lecteurs de la revue. Les échanges peuvent se faire de manière directe et rapide avec eux, ou s'élargir à un groupe de personnes ayant les mêmes demandes. Ces groupes pourront se structurer en circuits d'échanges et publier des informations, des compte-rendus de leur travail ou des appels dans la revue.

#### QUESTIONNAIRE

Choisissez DEUX domaines prioritaires pour vous.

Inscrivez "1" et "2".

Pour préciser s'il s'agit d'une demande d'aide urgente (réponse rapide d'une personne-ressource) ou d'un travail d'approfondissement dans un circuit d'échanges.

Inscrivez "Urgent" ou "Circuit" à côté de vos numéros 1 et 2.

Joignez une enveloppe timbrée à votre adresse et retournez le questionnaire à :

Corinne Pittion-Rossillon. 3 Villa Violet. 75015 . PARIS

THEMES	Etablissement ou niveau de classe	Je peux aider	J'ai besoin d'aide
Lecture		***************************************	
Français			
Texte libre			100 A
Correspondance			
Journal scolaire			
Calcul			
Géométrie			<u> </u>
Travail individualisé			
Evaluation			
Histoire		La company	
Géographie			
Sciences physiques, naturelles			
Organisation matérielle		-	
Intégration			
Conseil			
GAPP : RPP			
RPM			199 200
Psychologue	· ·		
Sport			
Expression corporelle	a. ja et e		
Musique			1
Arts plastiques			
Audio-visuel		1	1 1 1 1 1 1 1
Informatique			
Télématique			
Imprimerie			
Violence			
Enfants de migrants			
Autres:			
2			

Nom:

Prénom :

Adresse :

Tél :

Classe:

Type d'établissement :

Adresse de travail :

Tél :

#### MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Corinne Pittion-Rossillon

· - · : ' ' · · / \* [

# BILAN DES CIRCUITS

#### SECTEUR VIOLENCE DANS LA SALLE DE CLASSE

L'essentiel du travail de ce secteur a été de mettre la dernière main à l'édition du livre. Un extrait en a été publié dans Chantiers 2 : "PIERROT la Teigne". \* "J+." Voici le plan quasiment définitif de l'ouvrage :

#### INTRODUCTION

Historique et démarche

- 1°) Chroniques de la violence ordinaire
- a) chroniques de la violence ordinaire
  - b) la place du maître
- 2°) Fuir Fusionner Agresser
  - a) Tony
  - b) Kadija
  - c) Pierrot
  - d) F.F.A.
- 3°) Pour vivre SANS, vivons AVEC
  - a) Faire la loi
  - b) Ouverture
- c) L'arbre
  - d) Les cabanes
  - e) Les jumeaux siciliens
  - f) L'autre adulte
    - q) Corps et violence

1\* Intro

1\* Combats

2\* Défis

3\* Spéléo

4\* Travail corporel

5\* Sexisme

CONCLUSION

Eric DEBARBIEUX

#### PSYCOOP AN II

Le travail de l'année :

Au sujet et autour du Conseil, nous avons eu cinq échanges. Au départ nous étions Six, Deux ont annoncé leur arrêt de participation en cours d'année.Le rythme de travail était de deux mois en deux mois par multilettre.

NOVEMBRE: décrire deux mois de Conseil dans sa classe (nombre d'enfants, type, situation de l'école, comment le Conseil y est arrivé, qui préside, qui écrit, de quoi parle-t'on, depuis quand les élèves pratiquent-ils ce genre de réunion, de mme pour l'instituteur, les thèmes abordés, quippropose, qui répond)

Lire : "L'année dernière, j'étais mort, signé Miloud" de C. Pochet.

JANVIER : Evolution du Conseil en novembre/décembre pour les élèves pour l'instit

Remarques ou aides à se proposer pour l'utilisation de cette technique. Mais surtout de quoi parle-t'on pendant ces Conseils, qui parle à qui ?
Le groupe d'enfant peut-il aider un enfant en particulier ?

Lire "Le gogol" de Daniel Zimmerman Avons-nous des commentaires à faire pour notre pratique à partir de ce livre ?

MARS : Evolution du Conseil en janvier/février (contenus, désirs face à ce moment, comment l'instituteur gère ce moment, comment les décisions sont-elles prises sous sa responsabilité ?

Que mettons-nous en place pour EVITER la relation toute puissante MAITRE/ ELEVE ?

AVRIL : Le Conseil en mars/avril, son évolution. Quelles traces en gardons-nous, à quoi servent-elles, pour qui ? Et si on ne gardait pas de traces ? Présentation de cas d'enfants AIDES par le groupe .

Fin JUIN :Le Conseil en mai et juin. Analyse de la façon dont les décisions ont été prises durant l'année . Avons-nous remplcé notre Autorité par autre chose? Si oui par quoi?

Ann'Marie DJEGHMOUM

#### GAPP - REEDUCATIONS

Sept personnes dans ce circuit au début de l'année scolaire ont travaillé à partir de "La monographie de Cyrille" de Michel ALBERT. Ce travail a abouti à la mise en forme d'un dossier sur la réeducation psychomotrice. Ce travail a été très important pour Michel, l'investissement des autres un peu moindre. Une personne a quitté le circuit en cours d'année. A partir de février, le travail s' est orienté vers un autre thème "les GAPP et la communication avec les enseignants", à partir d'un texte d'Elisabeth CALMELS, "Projet à partir des rythmes scolaires" et d'un autre texte de Michel, "La salle de rééducation". Le défrichement de ce thème dort, l'"exploitation" a besoin de mûrir.

Elisabeth CALMELS

#### LECTURE

Le travail proposé au début de l'année scolaire 87/88 était l'élaboration d'une grille d'observation et d'évaluation des enfants dans leurs démarches d'apprentissage. Cette grille devant être un outil pour l'adulte lui permettant de:

- savoir où en est un enfant dans son apprentissage de l'écrit, donc de savoir quelles sont ses difficultés,
- proposer des aides à l'enfant pour lui permettre de surmonter ses difficultés.

Au cours des échanges de cette année, chaque participant a écrit une grille d'observation et d'évaluation. Certaines questions ont entraîné un débat. Le travail qui resteà faire ( et pour lequel nous aurions besoin de nouveaux participants) serait de reprendre ces différentes grilles, d'en tirer l'essentiel et d'essayer de classer ces divers éléments. Ensuite, il faudrait utiliser cette grille dans des classes différentes afin de voir quelles seraient les améliorations à y apporter.

Tel pourrait être notre travail de la prochaine année scolaire. Que tous ceux qui ont envie de travailler sur ce thème nous rejoignent.

#### MODULE "CORRESPONDANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE"

Comme son nom l'indique, il est chargé de mettre en contact des classes travaillant dans les diverses structures de l'Enseignement Spécialisé. La participation au Module se déroule en quatre temps:

- réception par le responsable de la fiche de demande de correspondance (accompagnée de deux enveloppes timbrées et d'un chèque de 45 F pour participation aux frais du chantier).
- envoi d'un accusé de réception de cette demande avec un Numéro de Référence.
- proposition de "mariage" envoyée aux deux personnes susceptibles de se complèter, cela le plus rapidement possible et dans la mesure des possibilités.
- confirmation du "mariage" si la proposition faite n'a pas été contestée dans les 20 jours suivants.

Cette année, j'ai traité 32 demandes, 5 émanant d'IMP, 2 d'EREA, 15 de classes de perfectionnement, 8 de SES, 1 d'IMPro, et enfin 1 d'une Classe Atelier.

L'année dernière, j'avais reçu 40 demandes. J'enregistre donc une légère baisse du nombre des participants au module. Même si cette diminution n'est pas catastrophique, on peut se demander à quoi elle est due: correspondant trouvé lors d'une rencontre ICEM, ou par un autre canal que le module que j'anime ? Abandon temporaire de la correspondance ? "Mariage" réalisé par l'intermédiaire d'un Groupe Départemental, ou par connaissance dans la Commission Enseignement Spécialisé ?

Un constat: peu de personnes REPASSENT par mon intermédiaire après avoir trouvé des correspondants (encore faut-il relativiser cette hypothèse puisqu'elle n'est observée que sur deux années) et il y a beaucoup de nouveaux participants. Des lors, on peut se demander si le module n'est pas un recours lorsqu'on n'a pas réussi à obtenir un / une correspondant(e) parmi ses connaissances.

Autant de questions auxquelles je tente de trouver réponses. Pour cela, j'ai contacté 60 personnes ayant participé au module l'année dernière et les années précédentes. Les réponses obtenues montrent qu'il s'agit d'une baisse momentanée due à des départs en retraite et à des enseignants qui étaient en classe spéciale à titre provisoire.

En tout cas, il semble important:

- \*\* que vos fiches demandes me parviennent LE PLUS TOT POSSIBLE au début de l'année scolaire. Cela me permet, vu le petit nombre de participants, de mieux répondre à vos voeux en ce qui concerne la région souhaitée.
- \*\* que vous pensiez à préciser la nature de la classe (cl. de perf., SES, IMP...) ainsi que la tranche d'âge des enfants.
- \*\* que vous pensiez à indiquer votre NUMERO DE TELEPHONE. Cela permettra à votre correspondant d'entrerrapidement en contact avec vous.

#### VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMERO LES FICHES DE DEMANDES DE CORRESPONDANTS.

#### Bruno SCHILLIGER

#### SECTEUR INTEGRATION

Le circuit a fonctionné d'une année sur l'autre, avec une continuité, puisqu'un travail de re-lecture d'articles (CDES) était proposé aux anciens de 86/87. Donc le circuit a démarré plus tard (novembre), avec 9 participants et terminé avec 8. 11 y a eu 4 échanges dans l'année. Les projets étaient : des Ecrits pour CHANTIERS sur les structures AlS, une réflexion sur un CONTRAT d'Intégration et échanges avec des instits de classes bana-

BILAN plus que positif. Le circuit a joué le rôle de groupe d'entraide pour une nouvelle

participante à propos d'un cas d'enfant.

Le circuit a aussi produit de nombreux écrits pour Chantiers : Cursus scolaire in N°1, CDES in N°5, SSESD in N°6, EREA in N°7, IME in N°9, Classe d'Adaptation Intégrée in N N°11/12. A venir GAPP N°1, CHS N°2.

PROJET : Un projet sur le contrat d'Intégration en proposant un questionnaire à 1º1CEM.

MPORTANT .44 I.C.F.M. - PÉDAGOGIE FREINET CORRESPONDANCE SCOLAIRE CHANTIER ÉCHANGES ET COMMUNICATION Ecrire très lisiblement dans ca cadre : NOM - Prénom - Adresse complète à laquelle devra être envoyé NOM (M., Mme, Mile): \_\_\_\_\_ le bulletin « Echanges et communication ». Prénom : \_\_\_ Adresse personnelle :\_\_\_\_ TYPE D'ÉCHANGE DEMANDÉ 1. - Correspondance classe à classe ☐ De même niveau Tél. : \_\_\_\_ Adresse de l'école :\_\_\_\_\_ ☐ De niveau différent Lequel ? ☐ Priorité aux techniques audiovisuelles ☐ Pour un pays étranger : Directeur(trice) : [ OUI ] NON Lequel ? \_\_ ☐ En français ? ☐ Je m'abonne au bulletin « Echanges et communication » ☐ Dans la langue du pays ? (remplir la partie gauche de cet imprimé) ☐ En espéranto ? ☐ Je demande des correspondants 2. - Correspondance naturalle (remplir la partie droite) (circuits de 10 à 20 classes) 3. - Correspondance par télématique sur réseau - Dans tous les cas : joindre un chèque non daté au tarif en vigueur (voir imprimé A) 4. — ☐ Correspondance vidéo (circuits de 2 à 4 ciasses) libellé au nom de : 1.C.E.M.-76. 5. - Echanges de journaux scolaires - Si vous demandez des correspondants, ou si vous souhaitez échanger votre journal, joindre en plus deux enveloppes J équipe(s) de 6 (5 classes + la mienne) timbrées à votre adresse. TITRE de mon journal : \_\_\_ IMPORTANT : 1. - On peut demander simultanément plusieurs types de PÉRIODICITÉ : \_\_\_\_\_ correspondance (exemple : correspondance naturelle + échanges de journaux scolaires). Inscrit à la C.P.P.A.P. : OUI D NON Dans ce cas, il faudra remplir 1 fiche B pour chaque Sous quel Nº ?\_\_\_ type d'échanges demandé et envoyer chaque fiche B Avec mention « Pédagogie Freinet » : 

OUI 

NON au responsable correspondant (voir imprimé A). DANS TOUS LES CAS JAMAIS 2 FICHES AU MÊME RESPONSABLE ! NE PAS OUBLIER DE PRÉCISER LE(S) NIVEAU(X) -2. - On ne paie qu'une fois. Chèque envoyé à un autre responsable : □ OUI □ NON TYPE DE MA(MES) CLASSE(S) Lequel ? \_\_ T Maternelle NIVEAU(X) ☐ Elémentaire \_\_\_\_le\_\_ ☐ Enseignement AGE(S) \_\_\_\_\_ Signature : spécialisé ☐ 2<sup>d</sup> degré EFFECTIF(S) □ L.E.P. Précisions supplémentaires : CETTE FICHE TIENT LIEU DE BULLETIN D'ABONNEMENT A NOTRE REVUE « ÉCHANGES ET COMMUNICATION »

r - . . . .

# INFORMATIONS



commission Mationale Audiovisuelle

#### \* afelier CİRÉMA

#### APPEL Nº 1

L'Atelier Cinéma de la Commission Nationale Audiovisuelle de l'I.C.E.M. et les Amis de Freinet s'apprêtent à effectuer le transfert au vidéo de films anciens sur le mouvement.

Pour le moment nous avons :

- Le premier film de correspondance scolaire (au Pathé-Baby) de René Daniel, datant de 1927.
- Le Congrès de La Rochelle de 1952. 9,5 mm.
- Un film de GUIDEZ (Deux-sèvres) de 1952. 8 mm.
- Le Congrès d'Avignon de 1960. 16 mm couleurs.
- "L'Ecole Buissonnière". 16 mm.

'Si vous avez (ou connaissez l'existence) d'autres films sur le Mouvement, (notamment Congrès ou autres), faites le savoir à :

Henri PORTIER - rue du Dr Vallon - 84400 APT - (90 74 49 35).

Tous ces films pourront être bientôt à votre disposition en cassettes vidéo VHS. Ils constitueront une partie de la Mémoire du Mouvement FREINET.

#### APPEL Nº 2

L'Atelier Cinéma de la Commission Nationale Audiovisuelle de l'I.C.E.M. s'apprête à effectuer le transfert en vidéo des films (notamment d'animation) réalisés en super 8 par les copains du Mouvement.

Tous ces films (éventuellement 7 heures en dépôt !) pourront être bientôt à votre disposition en cassettes vidéo VHS, regroupés par thèmes : l'imaginaire, le dessin, la fiction, histoire-géo, etc ...

Si vous avez des films dans vos tiroirs, ou si vous connaissez quelqu'un qui en a ... les envoyer rapidement (fin mai) à Henri PORTIER (adresse cidessus); Ils vous seront retournés au plus tard le 15 Juin.

Ne gardez pas égoïstement vos petites merveilles pour vous. Faites-en PROFITEZ la COLLECTIVITE !

# C O T I S A T I D

#### APPEL DU COMITE DIRECTEUR DE L'ICEM

L'Assemblée générale ordinaire des Journées d'Etudes d'Albertville a fixé la cotisation individuelle à 115 F.

L'Assemblée générale extraordinaire du lendemain a mis en place un C.A de 18 personnes ce qui entraîne une augmentation de la cotisation portant celleci à 180 F par membre ICEM.

Pour faciliter le fonctionnement financier et institutionnel ACTUEL de l'ICEM et en attendant la prochaine A.G, le Comité Directeur a reçu mission des militants présents aux Journées d'Etudes de lancer un appel à cotisation individuelle de 180 F.

RAPPELS: La cotisation individuelle doit être versée à l'ICEM pra le biais d'une association départementale ou au trésorier ICEM s'il n'y a pas de GD dans son département. 180 F équivaut à 15 F/mois : il n'est pas envisageable de procéder à des versements échelonnés.

ETABLIR LE CHEQUE A L'ORDRE DE L'ICEM.

Pour recevoir sa convocation à l'A.G et les infos nécessaires, envoyer dès que possible sa cotisation accompagnée d'une enveloppe à son adresse et timbrée à 3,70F.

- Envois au trésorier de l'ICEM -

Eric DEBARBIEUX - Labry - 26160 LE POET-LAVAL.

# REPU DE PRESSE

#### Pratiques corporelles n°77 de Décembre 87. 40 F.

Revue trimestrielle de la Société Française d'Education et de Rééducation psychomotrice. (André PUJOL. Lycée Joffre. Allée de la citadelle. 34060. Montpellier)
C'est un numéro spécial réalise à la suite du congrès de la SFERPM sur le thème : "le plaisir d'apprendre".

Trois articles sur une quinzaine de cette très intéressante revue ont plus particulièrement retenu mon attention :

- 1 Approche clinique du désir d'apprendre : D. Favreau, psychothérapeute, nous permet à partir de sa pratique de mieux saisir ce qu 'est une démarche rééducative avec des enfants signalés pour des difficultés scolaires.
- 2 Chasse à l'homme de Jacques Pain (cf congrès de Villeurbanne)
  C'est un texte sur l'articulation de la pédagogie, de l'institutionnel et de la violence. Jacques Pain y fait beaucoup référence à la pédagogie coopérative (Oury, Lafitte). Il y a un chapitre important sur le rapport Emotion; Communication, Apprentissage. Une citation à méditer pour terminer : "Il n'est pas possible pour le maître
  de s'arrêter d'apprendre sinon il n'enseigne plus, il instruit pour quelques-uns."
- 3 <u>Le problème de l'échec scolaire</u> : texte de Bernadette Aumont écrit à partir d'une recherche-action sur l'échec scolaire dans le but de déterminer des démarches d'apprentissage pour une réussite de tous les enfants. Elle nous rejoint dans notre analyse (référence à la pédagogie institutionnelle) et précise celle-ci sur le plan théorique. Elle pose aussi la question de l'échec scolaire lorsqu'elle écrit :
- L'échec d'apprentissage est un mythe fabriqué par d'autres mythes et soigner l'échec c'est lui donner une réalité et même une raison d'exister..."

#### Michel Albert

Michel Fèvre

#### C.P.E. n°168-169 d'avril-mai 88

Un mini-dossier sur le texte libre : du texte brut au texte mis au point, par M-J. Bothner, A-M. Mislin et Pierre Clanché. Une réflexion sur la "banalité" des textes et leurs corrections.

#### C.P.E. n°170-171 de juin-juillet 88

Un mini-dossier rassemble 42 textes de 33 auteurs. Le thème ? les arbres, le bois, la forêt. Ces textes, chansons ou poèmes sont pour tous les niveaux de classes.

#### L'événement du jeudi n°185 du 19 au 25 mai 88

10 pages sont consacrées à l'illettrisme dans un dossier dirigé par E. Gouslan: "20% des Français ont oublié de savoir lire".

#### L'express n°1926 du 3 au 9 juin 88

"Ecole primaire : Les enfants gâchés" fait la couverture. Ca accroche!
Une bonne enquête de M-L. de Léotard et J-S. Stehli qui rappelle le manque de formation de la moitié des instituteurs, engagés à la va-vite entre 50 et 70, la trop grande normativité de l'école et le non-respect des rythmes d'apprentissage, enfin remet en place quelques idées reçues sur la lecture.

#### Le Monde de l'éducation n°150 de juin 88

"Difficultés de lecture : des solutions qui marchent".

Cette enquête de C. Garin reprend comme solutions celles proposées par Foucambert et Charmeux. Cette dernière est d'ailleurs interviewée : "Vive les livres, à bas les manuels". Ses propos sont virulents.

#### Adrien Pittion-Rossillon

# REPERTOIRE DES ECRITS Année 1987 - 88

Michel LOICHOT

1. LECTURE		- <del></del>
1. LEGIURE		
Déchiffrer cans lire point de vue sur les capacités de lecture des élèves de S.E.S.	Jean PIERRUGUES	n°6 fév. 88 p.20
Lire sans déchiffrer ; éléments d'une démarche vers des comportements évolués de lecture	Jean PIERRUGUES	nº 6 fév. 88 p. 22
- Spécial lecture avec :	Janine CHARRON J-Pierre MAURICE A. PITTION-ROSSILLON Didier MUJICA F. SMITH N. ROBINE E. CHARMEUX N. de SAUTO J-C. SAPORITO	n° 7 mars 88 p. 16 P. 18 p. 21 P. 28 p. 36
bibliographie lecture : pratique  - Lecture et travail autonome		" " p.3
- Bibliobus blues	Didier MUJICA	n°10 juin 88 p. 2
- Lecture : chiffres à déchiffrer 3 citations, 2 témoignages	Montage : Adrien PITTION-ROSSILLON	n°10 juin 88 p. 3
SUC.		
2. ORGANISATION DE LA CLASSE, DECLOISONNEMENT	a producti	- 1
- En classe d'attente	Michel ALBERT	nº 5 janv. 88 P.
- En classe d'attente (précisions)	Michel-ALBERT	n° 5 janv⊍88 p. 2
- Une classe verte à caractère sportif	Claude DAVID	n° 9 Mai 88 p. 5
	, e	1 6.4 P

in the state of th

8	- 2 -	
3. MATHS		
- Calcul vivant - Activités de géométrie en classe de PERF Evaluation en géométrie en classe de PERF.	Bruno SCHILLIGER  C. PITTION-ROSSILLON  C. PITTION-ROSSILLON	Nº 1/2 Sept. 87 p. 19 Nº 3 nov. 87 p. 8 Nº 4 déc. 87 p. 35
- Activités de géométrie en classe de PERF.	C. PITTION-ROSSILLON	Nº 10 juin 88 p. 21
4. FRANCAIS (orthographe-poésie) EXP	RESSION ECRITE - EXPRESSION OR	ALE:
- Une autre forme de corres : le circuit échange de textes libres	Frédéric LESPINASSE	nº 1/2 sept/oct 87 p. 22
- Poésies en 6ème de SES - Strasbourg	Isabelle	nº 1/2 sept/oct 87 p. 33
- Un PAE sur l'arbre, 5ème SES PESSAC	4 2	n° 3 nov 87 p. 26
- Textes du journal des écoles Gérard Philippe Trappes	2	nº 4 déc. 87 p. 42
- Moi, je pense Le texte libre (de la communication orale ou écrite ?)	Yves CHOUINARD Chantiers Québec	n° 5 janv. 88 p. 13
- Comment je fais (petites expériences sur le texte libre)	Marc AUDET Chantiers Québec	nº 5 janv. 88 p. 15
Le journal des enfants		nº 5 janv. 88 p. 18
Quoi de neuf dans le monde aujourd'hui ?	François VETTER	nº 5 Janv. 88 p. 19
· Ecriture poétique en classe de perf.	Michel FEVRE	n° 5 janv. 88 p. 34
- L'entretien, lèeu d'expression pour la réussite	Michel FEVRE	n° 6 Fév. 88 p. 31
- Textes inventés par les enfants de l'école de l'IM.Pro des Vauzelles, Cognac	Jacques PETIT	n° 6 fév. 88 p. 33
- Une bande dessinée	C. PITTION-ROSSILLON .	nº 7 mars 88 p. 42
"Pendan les vacance"	Didier MUJICA	nº 8 avr. 88 p. 16
Aphorismes, LEP Bineau, Neuilly	M.C. SAN JUAN	nº 8 avr. 88 p. 34
Bon sang, mais c'est bien sûr ! réaction à l'article de Marc AUDET (ci-dessus)	F. LESPINASSE	nº 11/12 Juil/août 88
	*	5
5. VIE COOPERATIVE, AUTOGESTION, CON	FLITS, EQUIPE PEDAGOGIQUE	
- Pierrot la Teigne ou la volonté de voulo Monographie	ir Serge JAQUET	nº 4 déc.87 p. 4
- Institutions et autonomie : une journée en SES	Monique MERIC	nº 4 déc. 87 p. 27
- Christian ou le bout du couloir Monographie	Michel ALBERT	nº 6 fév. 88 p. 8
- Au bout du couloir : échanges M. ALBERT/ B.SCHILLIGER		nº 7 mars 88 p. 53
- Résistance - autonomie des enfants/ Administration immature	Jean LE GAL	n° 8 avr. 88 p. 11
- Education et force de frappe	Monica BERTIN-MOUROT	nº 11/12 juil/août 88 p.

Jean LE GAL

#### 6. EDUCATION PROFESSIONNELLE 7. ENFANTS IMMIGRES - Attention Ecole, panneaux "Attention-Ecole" nº 1/2 sept.87 dans plusieurs pays - Fiche : Maroc C. DUFFAUD, A. PITTION-ROSSILLON nº 3 nov 87 p. 32 - Fiche : Portugal A. PITTION-ROSSILLON nº 4 déc. 87 p.44 - Fiche : Tunisie M.L. PONS et M. FEVRE nº 7 mars 88 p.44 - Fiche : Algérie M. FEVRE nº 8 avr. 88 p.36 - Réaction à la fiche Portugal par Luis L. GOUCHA-JORGE nº 8 avr. 88 p.43 GOUCHA JORGE un camarade du mouvement portugais - Note de lecture Voir en "Notes de Vivre ensemble : découverte de l'Algérie, lecture" de la France, du Portugal 8. CREATION MANUELLE ET TECHNIQUE 9. EXPRESSION CORPORELLE ET DRAMATIQUE . Br. . . . . 10. OUTILS ET TECHNIQUES D'EXPRESSION - Gravure sur ardoise Pierre GILLAIN nº 6 fév.88 p. 5 - Situations d'expression et de communication Nicole ELERT nº 10 juin 88 p. 16 11. CORRESPONDANCE - Une autre forme de corres : . le circuit échange de textes libres F. LESPINASSE nº 1/2 sept/oct 87 p.22 - Fiche guide pour lancer un circuit d'échange . " nº 1/2 sept/oct 87 p.24 de textes libres - Courrier des lecteurs : correspondances nº 3 nov. 87 p. 37 - Paris/Hong-Kong : Histoire d'une correspon-Marine BARO nº 9 mai 88 p.46 dance internationale

12. AUTRES EXPRESSIONS : MUSIQUE, ARTS	PLASTIQUES	
- Création - Chant	Michel FEVRE	nº 9 mai 88 p. 39
13. REMISE EN CAUSE AIS, GAPP, ZEP		-2.92
- Rééducateurs/rééducations : première approche	Elisabeth CALMELS	nº 1/2 sept/oct.87 p.5
- Rééducation : travail dans les GAPP	Eric DEBARBIEUX	nº 1/2 sept/oct 87 p. 11
- Stratégies : des réactions au dossier de la commission	Serge JAQUET Bruno SCHILLIGER	nº 1/2 sept/oct 87 p. 27
- Echec scolaire : 100 milliards Edito	Eric DEBARBIEUX	nº 4 déc. 87 p. 3
- Plan pour l'avenir et l'échec scolaire	Pierre YVIN	nº 8 avr. 88 p. 5
- Echec scolaire et pédagogie coopérative	Jean-Paul BOYER	n° 8 avr. 88 p. 7
- CDES dans le Rhône	Ann'Marie DJEGHMOUM	n° 10 juin 88 p. 15
- SEES CANS TO MIGHE	Ann harte bocamoun	ii 10 juin co p. 10
- Métiers AIS :	Mi-L-1 CEVOE	0.0
* la classe de perfectionnement	Michel FEVRE	nº 3 nov. 87 p. 34
* La CDES (Commission Départ. de l' Education spécialisée)	Serge JAQUET	n° 5 janv. 88 p. 5
* Le SSESD (Service De Soins et d'Edu- cation spécialisés à domicile)	Christian CARON	nº 6 fév. 88 p. 27
* Les EREA (Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté)	Serge JAQUET C. DU PERRIER-SIMOND	n° 7 mars 88 p. 5
* Les IME	Janine CHARRON	nº 9 Mai 88 p. 28
* Une classe d'adaptation spécialisée à caractère thérapeutique	Ann'Marie DJEGHMOUM	nº 11/12 juil/août 88 p. 13
14. JOURNAUX SCOLAIRES ET LEUR UTILIS	ATION	, ,
- Journaux d'enfants	314	nº 5 janv. 88 p. 21
C. W		1 1 1
15. VIE ECONOMIQUE A L'ECOLE		
16. FORMATION/PSYCHOPEDAGOGIE		
- Cursus scolaire:commentaires	Serge JAQUET	nº 1/2 sept/oct.87 p.29
- Metiers AIS : * la classe de perf.	M. FEVRE	nº 3 nov. 87 p. 34
* la CDES	S. JAQUET	nº 5 janv 88 p. 5
* Le SSESD	C. CARON	n° 6 fév. 88 p. 27
* Les EREA	S. JAQUET	nº 7 mars 88 p. 5
* Les IME	C.DUPERRIER-SIMOND	
	J. CHARRON	nº 9 mai 88 p. 28
* une classe d'adaptation spécia-	Ann'Marie DJEGHMOUM	nº 11/12 juil/août 88 p.

	_ 0 _		
- Lernwerkstatt à Berlin	Jenny 1	WIENECKE KRANZ	nº 9 mai 88 p. 28
17. INSPECTION	*		
17. INSPECTION			
- L'inspection	Adrien A	TTTION-ROSSILLON	N°3 nov. 87 p. 13
e pr. Nada Nada P. P. S. S.	and the major and the	16 K	,
18. ENTRAIDE PRATIQUE	4		,
Rubrique présente dans chaque numéro, an	imée par Frédério	LESPINASSE, con	portant ces parties :
<ul><li>Bonnes adresses</li><li>Je demande/Je propose</li></ul>		- E	
<ul> <li>Marmothèque : critique de livres par les des des des des des des des des de livres par les des des des des des de la companya del companya de la companya del companya de la companya del companya de la companya de la companya de la companya del companya de la companya del companya de la companya de la companya del companya</li></ul>	ar lesenfants		
- Démarrage par l'entraide : questionnai	re Mimi	SCHOTTE	nº 1/2 sept/Oct 87 p. 4
- Démarrage par l'entraide en 1988/89	C. PI	TTION-ROSSILLON	
Fiches E.P. : - un séchoir à feuilles			
un thermocolleur : journaux sous sac	hets plastique		nº 3 nov. 87 p. 41
- Drôles de dames : jeu Le Dara : jeu de marelle africain Le tigre et les éléphants (jeu)	*		nº 4 déc. 87 p. 51
HALMA			
*	v 4.1 = -8"		
- Aide pour lire les recettes Glace fondue !	,1.u.		nº 5 janv. 88 p. 39
Gâtéau qui se démoule mal Education du consommateur			
- Labo photo pour la classe De la lanterne aux diapos couleurs			nº 6 fév. 88 p. 39
- Colorier des photos Photos, dessins ; le flip-flap Profils			n° 7 mars 88 p. 49
- La diazocopie			n° 9 mai 88 p. 51
- La diazocopie			nº 10 juin 88 p. 41
- Ballon couloir, le camp ruiné, tir aux lièvres, passe à cinq : jeux	de plein air		n°11-12 88 p. 35

- 5 -		
19. VIE EN ETABLISSEMENT		a.
Pense à ton avenir : le- synthèses	S. JAQUET	n° 3 nov. 87 p 6
- Synthèse or not synthèse : échange	S. JAQUET Michel ALBERT	
, manage	O. DALPORY MICHEL ALDER!	n° / mars 6/ p. 54
		*
20. AUDIO-VISUEL	The second secon	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
		1
	9	
'		
21. OUVERTURES, TRIBUNES LIBRES, C.R.	DE LECTURE, EXPRESSION A	DULTES
- Un congrès pour grandir, Edito	Eric DEBARBIEUX	nº 1/2 sept/oct 87 p. 3
- Les relations entre l'école primaire et les		•
parents des milieux très défavorisés	Lucien BUESSLER	n° 1/2 sept/oct 87 p.16
- Echanger pour la réussite, Edito	Coordination	nº 3 nov 87 p. 4
- Le dessin de Grégoire	Pierre DESPROGES	n° 4 déc 87 p. 46
- Echec scolaire : soutien hors école	Yves GIOMBINI	nº 5 janv. 88 p. 29
- Journées d'étude et Congrès de l'APAJH	Pierre YVIN	nº 6 fév. 88 p. 29
- Humeur : CAAPSAIS	Christiane DUFFAUD	n° 8 mai 88 p. 13
- Rentrée des collèges : BO nº 40 11/12/87 Réactions de		nº 10 juin 88
neactions de	Catherine MAZURIE Monique MERIC	p. 5 p. 9
- Réaction au Plan Alliot Marie	Daniel VILLEBASSE	nº 10 juin 88 p. 11
- Vers des cahiers de doléances de la jeunesse	ICEM - CEMEA	Nº 11/12 juil/août 88 p.
	2020	" 11/12 Juli/2000 00 p.
- Pédagogie comparées :  * la Suisse	Martine POULIN	nº 1/2 sept/oct 87 p. 15
* le système éducatif au Canada	Jan SLAKOV	n° 3 nov. 87 p. 28
* le système éducatif ouest-allemand	Montage A.PITTION-	n° 10 juin 88 p. 13
a de la companya de l	ROSSILLON	n- 10 juin 66 p. 15
21 (bis). NOTES DE LECTURE		
- L'école primaire jugée , J. VOLUZAN	A. PITTION-ROSSILLON	nº 1/2 sept/oct 87 p. 17
- L'inspecteur et son image, G.GILLIG AMOROS	11 11 11	n° 3 nov. 87 p. 22
- La France freudienne, S. TURKLE	Ann'Marie DJEGHMOUM	u u
- Les enfants des autres, T. AYDEN - Monsieur Butterfly, H. BUTTEN	A. PITTION-ROSSILLON	nº 4 déc. 87 p. 37
- J'ai dit non à l'école, M.L. LAZINIER	11 11	11 11
- Insoumission à l'école obligatoire, C. BAKER	u n	n n
- Eloge de l'âge d <mark>ans</mark> un monde jeune et bronzé, C. COMBAZ	A. PITTION-ROSSILLON	n° 5 janv 88 p. 35

T.		
-Mes parents sont des grands enfants que j'ai eu quand j'étais petit, F. NESPO	A. PITTION-ROSSILLON	n° 5 janv.88 p. 35
- La vie Ripolin, J. VAUTRIN	Ann'Marie DJEGHMOUM	nº 5 janv. 88 p. 35
- Livres sur la lecture	A. PITTION-ROSSILLON	nº 7 mars 88 p. 36
- Education Nouvelle, quelle histoire, %. LETHIERRY	J.C. SAPORITO	nº 7 mas 88 p. 56
- Le Gogol, D. ZIMMERMANN	A. PITTION - ROSSILLON	nº 7 mars 88 p. 56
- Vivre ensemble : La découverte de l'Algérie, de la France et du Portugal :	Christiane DUFFAUD	Nº 8 avr. 88 p. 45
- La vie Ripolin, J. VAUTRIN	Michel ALBERT	nº 8 avr. 88 p. 45
- Apprendre avec la presse, J. AGNES J. SAVINO le CLEHI	A. PITTION-ROSSILLON	nº 9 mai 88, p. 56
- Wolfgang, tu feras informatique ! PLANTU	it ii	11 II
- Actes du Colloque "Enseigner, coopérer, éduquer"	rr 11	11 11
- Boum ! chansons folles Ch. TRENET	01 11 TI	11 11
- Pédagogie des moyens d'apprendre, A. de la GARANDERIE	A. PITTION-ROSSILLON	nº 10 juin 88 p. 35
- Les devoirs à la maison, P. MERIEUX	22 92	17 17
- Je ne veux plus aller à l'école, Claude KLOTZ	A. PITTION-ROSSILLON	nº 11/12 juil/août 88,p.27
- Les notes à l'école, Monique L'HOTE	11 11	11 11
	ž	u <sub>g</sub> e
22. DECOUVERTE DU MILIEU, EVEIL, VOYAGE	ES	501
- Etude du carnet de santé	Michel LOICHOT	nº 3 nov. 87 p. 23
- Une classe verte à caractère sportif	Claude DAVID	N° 9 mai 88, p. 5
	x	
23. ECHOS DE LA COMMISSION		
- La Commission E.S. au congrès de Clermont-Ferrand		nº 1/2sept/oct 87 p. 39
- Les circuits de travail et d'échanges en 87/88		n . n p_41
- Chantiers dans l'E.S. : une voix pédagogique dans les actions contres les échecs des enfants		n n p.44
- Circuit d'échanges : psychanalyse et P.F.		nº 3 nov. 87 p. 43
- Nouvelles des circuits	. 8	nº 5 janv. 88 p.41
- Stages ICEM en 1983		nº 9 mai 88 p. 58
- Bilan des circuits de travail en 88		nº 11/12 juil/Août 88
- Démarrage par l'entraide 1988/89		nº 11/12 juil/août 88

24. DIVERS

- Pourquoi faire de la cuisine en classe ?

Janine CHARRON

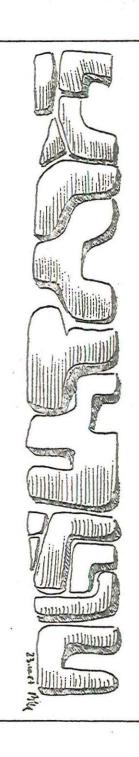
nº 11/12 juil/août 88 p.20

25. INFORMATIQUE

Les jours de la semaine
Lundi, tout le monde rit.
Mardi, tout le monde chante.
Mercredi, tout le monde joue.
Jeudi, tout le monde travaille.
Vendredi, tout le monde écrit.
Samedi, tout le monde s'amuse.
Dimanche, tout le monde dort.

Anton Nicolas.

Extrait de La Boule à 2000 TRAPPES 70



#### **CHANTIERS**

### dans l'enseignement spécial

CHANTIERS est la revue mensuelle de la commission nationale Enseignement spécialisé de l'ICEM - pédagogie Freinet.

Douze numéros sont servis sur la durée de l'année scolaire et sont élaborés à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échange, en fonction d'un projet d'édition.

CHANTIERS publie chaque mois des articles présentant des pratiques coopératives, des démarches d'apprentissage, des théorisations et des apports extérieurs, sous la forme de synthèses d'échanges ou d'écrits individuels.

Des informations générales et sur la vie de la commission sont publiées régulièrement.

Cette revue est prise en charge bénévolement et coopérativement.

ARTICLES POUR CHANTIERS à envoyer à :

Michel LOICHOT 31, rue du Château 77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

Animation pédagogique : Didier MUJICA.

Comité de rédaction : Sylvie BERSON - Michel FÈVRE - Michel LOICHOT - Adrien PITTION-ROSSILLON - Bruno SCHILLIGER.

Impression - Expédition : Valérie DEBARBIEUX.

Gestion du stock de dossiers : Bernard MISLIN.

Pour les autres adresses de responsables, reportez-vous aux articles et rubriques.

